

SOMMAIRE

ENSEMBLE SCOLAIRE LE MIRAIL

- 5 L'édito du directeur
- 7 Notre histoire
- 9 Proiet d'établissement : nos valeurs
- 10 Une communauté éducative au service de vos enfants
- 10 L'équipe de direction de l'ensemble scolaire
- 11 Un établissement catholique d'enseignement
- 12 Visites culturelles et artistiques
- 13 Journée APS
- 14 APEL : Association des parents de l'enseignement libre



15 - L'ÉCOLE du MATIN et le COLLÈGE DU MATIN

- 15 Édito de la Directrice
- 16 L'équipe éducative
- 17 Le CDI: un centre d'enrichissement
- 18 Présentation École
- 19 L'École : les ateliers de l'après-midi
- 20 L'École : les activités et sorties
- 23 Présentation Collège
- 24 Le Collège : les ateliers de l'après-midi
- **26** Le Collège : Parcours avenir le BDI
- 27 Le Collège : les activités et sorties



37 – LE LYCÉE DU MATIN

- 32 Lycée Le Mirail : Sa légende
- 33 Une communauté éducative au service de vos enfants
- 33 Édito de la Directrice
- 34 Un emploi du temps centré sur l'élève
- 35 Le C.A.P.: contrat d'activités personnalisé
- **36** Réforme : le BAC 2021
- 37 Un Lycée international
- 38 Seconde aménagée : un nouveau départ
- **39** Les Arts appliqués
- 40 Les Arts plastiques
- 41 Le CDI, un espace de culture et d'information
- 42 Les ateliers de l'après-midi
- 44 Les activités et sorties
- **46** Les voyages
- 48 Fonctionnement de l'établissement
- 49 Erasmus +



- **50** Présentation
- 51 La prépa grandes écoles art & design
- 52 Le design commercial
- 53 Le design d'espace
- **54** Le design graphique
- 55 Le design événementiel
- **56** Portes ouvertes virtuelles



58-LES CLASSES 73-TAXE
D'APPRENTISSAGE

ÉDITO



SCORE MIRAIL 1 - COVID O

En septembre 2020, première rentrée après le confinement dur de mars, avril et mai. Les conditions fixées par le protocole sanitaire sont en place, assez souples, mais rigoureuses, le port du masque et les gestes

barrières minent un peu le moral de chacun, mais de l'école au Mastère tout se met en place sur les trois sites de l'établissement, grâce aux équipes de l'entretien et aux équipes éducatives et pédagogiques.

Tant bien que mal, notre communauté retrouve ses marques et ses habitudes. L'année sera placée sous le signe de la «BIENVEILLANCE».

Vacances de Toussaint, nouveau protocole, nouvelles conditions d'accueil. Mise en place délicate! Nos étudiants sont-ils concernés, quid du « dédoublement »? Nos ateliers sont-ils du périscolaire ou de l'extrascolaire? La lecture du nouveau protocole et sa mise en place nous laissent le choix! Notre communauté fait le choix du présentiel à 100 %, nos ateliers peuvent continuer! Et tant bien que mal, le fonctionnement de notre ensemble scolaire dans le respect total des règles sanitaires perdure jusqu'au confinement des vacances de Pâques. Mai et juin seront perturbés au Lycée avec la demi-jauge imposée, mais le système nous permettra d'aider nos jeunes à préparer les épreuves du nouveau baccalauréat avec succès.

Nous avons réussi à nous adapter et mettre l'élève au centre de cette crise.

Au Mirail, tout a été fait pour que l'on n'entende pas parler « d'année sacrifiée ». Notre communauté a su maintenir un encadrement et un accompagnement essentiels à

REJOIGNEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX!

LE MIRAIL

@mirailbdx

@immaconceptcampus

@lemirailbordeaux

@lemirailbordeaux

Immaconcept Campus Bordeaux

immaconcept - Bordeaux

immaconcept-lemirail.com

chacun. Les enseignants les ont suivis jusqu'au bout afin qu'ils ne décrochent pas et qu'ils restent motivés jusqu'à la fin de l'année scolaire, jusqu'à leur réussite aux examens.

Cette année scolaire a été aussi celle de la visite de tutelle, moment de paroles et d'échanges entre une équipe de visiteurs et l'ensemble des membres de La Communauté éducative. L'impression générale, retenue par les membres de la visite de tutelle des personnes



interrogées, est que, quel que soit le poste occupé, il y a une réelle fierté à travailler au Mirail et à contribuer à faire vivre « L'Esprit Miraillais ».

Lors du compte-rendu des visiteurs, certaines phrases ressortaient plus que d'autres :

«Le Mirail est un établissement rare. Son parcours force le respect. Il illustre ce que peut signifier l'excellence pour tous. Hier il accueillait les élèves que les autres établissements ne voulaient pas, aujourd'hui son projet attire aussi des jeunes ambitieux qui ont besoin d'un autre type d'éducation.»

«Accueil de tous et le souci de chacun. Établissement d'excellence pour tous qui a à cœur la croissance de l'enfant avec bienveillance. Mission partagée par l'ensemble de la communauté éducative.»

«L'esprit Miraillais : école des charismes. Apprendre à l'élève à croire en lui et en ses aptitudes pour s'épanouir.»

Je ne remercierai jamais assez toutes ces personnes qui contribuent à faire de l'Ensemble scolaire le Mirail ce qu'il est aujourd'hui. Malgré les épreuves et les obstacles, nous restons soudés en mettant l'élève au cœur même de notre projet.

Match difficile, mais belle victoire: Mirail 1 - Covid 0

Gérard COUCHARRIÈRE, chef d'établissement de l'Ensemble scolaire Le Mirail

ÉCOLE ET COLLÈGE

1758 : Fondation par les Frères des Écoles Chrétiennes d'une École de quartier sur la paroisse Sainte Eulalie

1823 : Les Sœurs de la doctrine chrétienne, émues par la misère morale du quartier Saint-Michel rassemblent les jeunes ouvrières et posent ainsi le fondement de l'institution Sainte-Thérèse.



1835 : Les Sœurs de la présentation de Marie arrivent à Bordeaux où le Cardinal de Cheverus leur confie l'École Saint-Nicolas qui deviendra l'institution Sainte-Marie.

1990: Les trois établissements regroupent leurs forces et leurs moyens pour fonder un nouvel établissement Saint Julien Victoire au centre de Bordeaux adapté aux besoins de la formation des jeunes d'aujourd'hui

2006 : Rapprochement avec le Lycée Le Mirail et création par étapes du Collège du Matin. Transfert des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} de la rue Leyteire au Cours de la Somme

2007 : Rassemblement de l'ensemble scolaire Saint Julien sur le site 61, cours de la Somme

LYCÉE



1850 : Création du pensionnat pour les jeunes filles de l'Immaculée Conception par les sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux, congrégation fondée par le Père Noailles 1862 : Inauguration de la Chapelle, 65 élèves

1874 : Fondation du jardin d'enfants 1876 : 220 élèves, dont 60 petits enfants 1890 : François Mauriac élève au Jardin d'enfants

1901: 199 élèves dont 60 petits enfants

1904: Loi interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses. Création de l'Institution du Mirail, société anonyme d'éducation et d'instruction (250 élèves)

1914-1918 : Une partie de l'établissement est transformée en hôpital militaire

1928 : Premier passage du Baccalauréat

1943-1944 : Déplacement de l'institution rue de Saintonge

1949 : 540 élèves

1950 : Centenaire de la création de l'institution, création du blason

1963 : Contrat d'association avec l'État

1968 : Création du complexe Bordeaux centre. Seul le Lycée reste 36, rue du Mirail et fermeture de l'internat

1972 : Réforme au sein de l'établissement : mise en place

1975 : Départ de Sœur Jean-Baptiste, fin de la direction religieuse, 548 élèves

1977 : Création de la Seconde Soutien

1980 : Tutelle diocésaine, introduction de la mixité

1981 : Ouverture de la section Arts plastiques

1985 : Exposition sur le centenaire de la naissance de François Mauriac

1988 : Création de la Seconde préparatoire qui deviendra la Seconde aménagée en 1992

1997 : 373 élèves

1998 : Création du Lycée du Matin (4 classes de Seconde)

2000 : Fête des 150 ans de l'institution - L'institution devient

«Lycée du Matin»

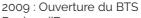
2002 : Ouverture d'IMMACONCEPT (filières d'arts appliqués) 2004 : Rénovation de l'escalier d'honneur XVII^{ème} et de l'ensemble

des salles de l'Hôtel particulier 2006 : Modernisation du C.D.I.

2007 : Ouverture de l'annexe rue Leyteire - Ouverture de la MANAA (Mise à Niveau des Arts appliqués) - 640 élèves.

ENSEMBLE SCOLAIRE

2008 : Création de l'Ensemble scolaire. Le Mirail devient un ensemble scolaire de la maternelle au post-bac en fusionnant avec le Collège Saint-Julien - 920 élèves sur 3 sites



Design d'Espace



2011 : Mise en place des stages de vacances - Ouverture d'une classe de 6^{ème}. Ouverture de l'ULIS au Collège

2012 : Mise sous contrat d'association avec l'État du BTS DCEV. Ouverture d'une 3^{ème} MANAA. Le Collège retrouve trois classes par niveau.

2013 : L'établissement compte 1360 élèves sur trois sites. La statue de la Vierge retrouve sa place au sommet de la chapelle du Lycée. Ouverture d'une 4^{ème} MANAA. Une section européenne espagnole. Ouverture de l'École du Matin.

2014 : Ouverture d'une Unité localisée pour l'Inclusion scolaire au Lycée (dispositif ULIS)

2017 : Travaux de rénovation de la chapelle du campus.

2018: 20 ans de l'établissement. Création du RNCP Infographie Multimédia et du mastère événementiel de luxe. Fête des 5 ans de l'École du Matin et des 10 ans du Collège du Matin et introduction des tablettes numérique comme support pédagogique en 6ème.

2019: Réforme du Lycée 10 enseignements de spécialité proposés dès la rentrée. Réforme du Post-Bac pour les arts appliqués, refonte des BTS en DNMADE et BACHELOR en BAC +3 et création du Mastère Studio design – ESPACE.

Inauguration du Campus Immaconcept.

2020 : Mise en place de nos 3 DNMADES : DNMADe Espace, parcours Espace de Communication aménagement éphémère, scénographie et événementiel, notre DNMADe Espace parcours innovation packaging éco-design, espace de communication et création de PLV et enfin notre DNMADe Graphisme parcours création graphique & Innovation.

2021 : Immaconcept continue de développer ses diplômes avec la reconnaissance Bac +3 de tous ses Bachelors. La charte internationale rédigée par l'ensemble scolaire Le Mirail et son campus Immaconcept a été validée par la commission européenne avec la note maximale de 100/100 permettant ainsi à nos élèves et étudiants d'accéder au programme Erasmus +. Le campus Immaconcept s'inscrit également dans un engagement éco-responsable pour son bâtiment, ses formations et des méthodes de travail de sa communauté pédagogique.



PROJET D'ÉTABLISSEMENT : NOS VALEURS

Notre communauté éducative est en recherche permanente pour répondre aux nouveaux besoins des jeunes de manière à leur donner des repères dans une société en évolution. Son projet éducatif, qui s'articule autour de quatre fondamentales, trouve son sens dans l'Évangile.

ACCUEIL



Osons un lieu pour tous, une place pour chacun.

« Or, tandis qu'ils parlaient et discutaient, Jésus lui-même s'approcha et il marchait avec eux ».

Donner sa chance à chacun : Notre établissement favorise la mixité sociale et culturelle. Prendre des initiatives dans l'établissement. Espérer en chaque jeune.

ACCOMPAGNEMENT



Guidons chaque jeune, adulte en devenir, pour qu'il révèle ses talents.

« Et, en partant de Moïse et de tous les prophètes, il leur expliqua, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait. »

Adapter le système éducatif au rythme de l'élève éduquer à l'autonomie et à la responsabilité. Prendre en compte les évolutions des jeunes de demain. Encourager la créativité des élèves et des adultes.

PARTAGE



Privilégions la relation et le vivre ensemble. « À leur tour, ils racontaient ce qui s'était passé sur la route, et comment ils l'avaient reconnu quand il avait rompu le pain. »

Donner du sens à l'Ensemble scolaire. Tisser ensemble des liens. Favoriser les passerelles.

Être une École ouverte vers le monde et la ville.

EXIGENCE



Encourageons le désir d'apprendre et le dépassement de soi.

« Quand il fut à table avec eux, il prit le pain, dit la bénédiction, le rompit et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. »

Susciter la motivation et la curiosité. Valoriser l'effort et le travail. Donner le goût pour les apprentissages. Permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Extraits du projet d'établissement. L'intégralité du texte est disponible au sein de l'établissement.

10

UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU SERVICE DE VOS ENFANTS



Alonso Elisabeth, Alquier Camille, Argagnon Amandine, Attias Guillaume, Ballan Isabelle, Bastier Claire, Bauchet Marie-Laure, Belledent François, Bernes Heuga Murielle, Berton Éric. Berton Isabelle. Bienvenu Pascal. Billev Valérie, Biraud Fabrice, Blanc Véronique, Bolard Alexandra, Bonnet Damien, Bono Anthony, Bouadma Linda, Boudot Régine, Boudy Aurélie, Boulestex Frédérique, Boussat Julien, Brochet Laura, Cabannes Nathalie, Cabezas Gutierrez Ana, Cantagrel Pierre, Carde Antoine, Cardonne Sophie, Cartiaux Marine, Cazanova Monica, Cefaliello Brigitte, Chabot Karine, Charbonnier Jérôme, Chaunard Pauline. Chavalarias Chloé, Chollon Martine, Chusseaux Fanny, Clave Nelly, Clin Anne, Cohen-Jonathan Alice, Conty Marijana, Coucharrière Anne-Marie, Coucharrière Gérard, Coucharrière Valentine, Couperie Nicolas, Crosland Claude, Crubile Marine, Cuggia Eugénie, Daney Nicole, Danton Pia, Darot Adeline, Decaudin Adèle, Defaut Norbert, Deglise Vincent, Dencausse Paul-Franck, Diossou Madeleine, Doimo Philippe,

Doisy Yves, Dourdoigne Guillaume, Dravigney Héloïse. Duchet Jeanne. Ducos Aicha. Dumas Nathalie, Dupiol Anthony, Dupouy Pierre, El Ghamman Malika, El Ouahdani Rahma, Etchoimborde Peio, Elmagroud Linda, Ferreira Audrey, Ferreira Célia, Fontaine Bénédicte, Fourcade Isabelle, Fuchez Dominique, Garreau Alexandre, Gastellou Laida, Gaufryau Martin, Gharbi Cyrine, Golitin Winsay, Gousset Anne Claire, Gouzot Myriam, Grangeversanne Véronique, Grosbois Maïwenn, Gruda Catherine, Guedj Gilles, Guerin Timothée, Guichard Helena. Guth Stéphane, Habert Sophie, Hamelin Bérénice. Hecquet Gérôme. Henrion Hadrien. Huet Séverine, Iacone Estelle, Jagueneau Romain, Jones Anne-Laure, Judic Claire-Anne, Khabouza Yasmina, Klein Dominique, Labarthe-Pons Bernadette, Lacoste Christelle, Lacotte Jocelin, Lafon Alice, Lahbibi Elia, Lahlaoui Salim, Langlart Léonie, Lansac Pierre, Laporte Catherine, Lapouje Benoît, Laroche Emmanuel, Lartique Dominique, Lathiere Audrey, Lawson Essivi, Le Neillon Marie Claire, Lecocq Lucas,

Lescomeres Sarah, Llesta Ghislaine, Lobera Dominique, Ly Ranitea, Maau Emere, Marre Sébastien, Mastrorelli Pascale, Mbuku Nzuzi Juire, Mendez Valentin, Michel Julien, Morel Véronique, Morineau Nathalie, Mougenot Mickaël, Offenstien Sophie, Ogier Marie Dominique, Ohaco Mathilde, Olivier Sophie, Ortiz Masalan Carolina, Ortiuno Mora Virginie, Parier Isabelle, Pena Maryse, Père-Lahaille Siegrid, Perez Garcia Aimon, Pillon Nathalie, Prysianiuk Stéphanie, Pointet Axel, Puchol Florie, Rémy Priscilla, Ricaud Gaëlle, Rivet Sébastien, Rivière Alix, Rodriguez Cheyenne, Rodriguez Danielle, Roy Xavier, Salignière Sara, Santos Bénédicte, Santos Jean-Victor, Sautede Sophie, Sauvageon Amandine, Serfah Laïla, Serreseque Mathilde, Sidi Madi Hamada, Silvestre Karine, Sobenes Lætitia, Sohier Gabin, Soulas Hervé, Soualmi Mehdi, Tabti Bakhta, Taleyson Jérémy, Tas Marie-Paule, Teulières Jean-Baptiste, Urbain William, Vaty Christine, Vierge Florian, Vielotte Natacha, Wang Chang Coralyne, Zhani Linda

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE LE MIRAIL



D. Rodriguez Attachée de gestion J.V. Santos Directeur campus Immaconcept M. Bernès-Heuga Secrétaire de direction G. Ricaud CPE Lycée et Immaconcept **M. Gouzot** CPE Collège **N. Dumas** Responsable Animation

AM. Coucharrière Directrice Lycée

G. Coucharrière Chef d'établissement **S. Habert** Directrice École Collège A. Clin Documentaliste J. Duchet (absente) Animatrice en pastorale

UN ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT

LE MIRAIL INSTITUTION CATHOLIQUE DEPUIS PLUS DE 150 ANS

Notre établissement a toujours su, à la lumière de l'Évangile, permettre aux jeunes de donner un sens à leur vie, tout en sachant se montrer attentif à la diversité de leurs attentes spirituelles.

M. Coucharrière et M^{me} Habert sont responsables de la Pastorale de l'établissement. M^{me} Duchet est chargée de la mettre en œuvre et assure plus particulièrement l'animation des lycéens et des étudiants. M^{me} Genty anime le Primaire et le Collège.

Le conseil Pastoral est un lieu de réflexion, de propositions et d'organisation qui se réunit régulièrement pour accueillir tous les membres de notre communauté éducative. La Pastorale s'appuie sur l'Évangile des pèlerins d'Emmaüs, choisi comme orientation pour notre projet d'établissement.

UNE PASTORALE POUR TOUS ET POUR CHACUN

La pastorale dans notre établissement est avant tout un esprit, une manière d'être les uns avec les autres et de se comporter, jeunes et adultes. Quelles que soient nos convictions, elles doivent être respectées dans un esprit de tolérance et de découverte.

AU PRIMAIRE

Le jeune enfant prend petit à petit conscience des relations humaines et du monde qui l'entoure à la lumière de l'Évangile. Il découvre Jésus-Christ au travers d'un parcours catéchétique approprié à chaque âge « Seigneur tu nous appelles » promulgué par le diocèse.

En fonction de son cheminement et de son souhait, en accord avec sa famille, il peut être proposé, à chaque jeune, les sacrements du baptême ou de l'eucharistie, préparés avec le secteur paroissial. Pour tous, l'année est rythmée par les fêtes liturgiques, les enseignants de la maternelle et du primaire, avec leur classe, les temps forts de rentrée, de Noël, de Pâques et d'envoi. Les enfants sont accueillis pendant les heures d'activité.



Animatrice pastorale primaire et Collège Bénédicte Genty.



Animatrice pastorale Lycée :

AU LYCÉE

Nous proposons d'échanger pour permettre à chacun d'avancer dans sa démarche pour mieux comprendre le sens de la vie.

Pour cela il y a :

- un lieu : l'aumônerie
- une animatrice pour accueillir et écouter
- des jeunes qui viennent pour discuter, partager
- des temps pour tous et tous ensemble : l'atelier éloquence pour débattre, l'atelier solidarité pour rendre service
- des films, des rencontres, des visites pour se cultiver...
- des sorties : rassemblements, marches spirituelles, pèlerinage (Taizé), service hospitalier (Lourdes)
- deux panneaux d'affichage pour ne rien manquer

Tu es curieux de découvrir, connaître ou mieux connaître la religion et la foi catholique, alors tu pourras trouver des réponses et des propositions : rencontres d'Aumônerie, célébrations, pèlerinages et préparations aux sacrements (Baptême, Première Communion, Confirmation).

AU COLLÈGE

Les collégiens suivront un itinéraire qui leur permettra de consolider, d'approfondir ou d'acquérir des connaissances sur Dieu, Jésus et les différentes religions. Nous proposons également des rencontres avec les témoins, des projets de solidarité, la participation aux rassemblements diocésains, etc. Mais aussi la proposition aux différents sacrements du baptême et de l'eucharistie.

La profession de foi est proposée et préparée en lien avec l'aumônerie de l'enseignement public du secteur. Les jeunes y sont accueillis le lundi et vendredi après-midi.







#I AIIMONFRIFI FMIRAII

VISITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES











Dans le cadre du projet « Découverte du patrimoine religieux », les élèves de l'ensemble scolaire ont pu participer à des visites culturelles et artistiques d'églises, chapelles, basiliques et cathédrales.

Une belle expérience autour de l'art, l'architecture et la symbolique des lieux.

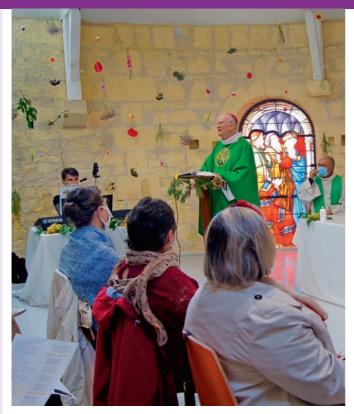








JOURNÉE APS







Nous avons eu le plaisir d'accueillir la journée des APS (Animateur/trice Pastoral Scolaire) de l'enseignement catholique de Gironde, où le père Jean Vivien Paquier a animé une conférence.

Cette occasion a permis également la rencontre de Monseigneur James qui a pris le temps de cette journée à nos côtés en célébrant la messe dans la chapelle de notre campus Immaconcept.

Chapelle entièrement décorée par nos étudiants Mastère événementiel.













L'APEL DU MIRAIL

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Avec ses 966 000 adhérents, l'APEL est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le statut de l'Enseignement catholique.

Les APEL ont été créées il y a **plus de 80 ans** par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Chaque jour, ce sont des milliers de bénévoles qui collaborent activement aux projets éducatifs des établissements.

Les APEL agissent et s'impliquent dans la vie des établissements scolaires. Elles ont la responsabilité de représenter les parents, au sein des établissements comme auprès des Responsables de l'Institution scolaire et des pouvoirs publics.

L'APEL accompagne également les parents dans leur tâche éducative au travers des différents services qu'elle leur offre :

- le Service d'information et de conseil aux familles.
- le magazine Famille & éducation, le site www.apel.fr,
- la plateforme téléphonique APEL Service.

Fortes de l'expérience des parents, les APEL participent au débat éducatif, que ce soit, sous forme de conférence-débat dans un établissement, de colloques dans les régions, de congrès nationaux, ou de prises de position publiques sur un projet de réforme. Enfin, les APEL continuent à défendre la liberté d'enseignement et du choix de l'école.

L'APEL de l'Ensemble scolaire du Mirail, c'est une équipe de 18 membres élus au Conseil d'administration, avec un bureau :

Présidente : Christine Gurses Legrand Vice-Président : Alexandre Fronsacq

Secrétaire : Stéphanie Bovin Trésorière : Aude Trompette Vice-Trésorière : Claudia Piva

Contact : apelmirail@gmail.com Retrouvez-nous sur Facebook :

https://www.facebook.com/APEL-de-lEnsemble-Scolaire-du-Mirail





L'APEL a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, au CA, au bureau ou dans les différentes actions.

L'APEL s'implique dans la vie des établissements scolaires

Elle prend en charge la gestion des livres lycée et primaire, et la gestion des tablettes pour le collège.

L'APEL apporte son aide aux familles par un soutien financier si besoin, mais aussi par une présence continue pour répondre aux besoins des parents.

Elle est fière et heureuse d'organiser les fêtes qui ponctuent l'année scolaire, le Carnaval, la Kermesse, le marché de Noël, le spectacle de fin d'année au Primaire, le loto au Collège, le bal des Terminales au Lycée.

L'APEL ne fait pas qu'animer la vie de l'établissement. Membre de la communauté éducative, elle siège également au Conseil d'établissement, contribue à l'élaboration du projet éducatif de l'établissement et veille à sa mise en œuvre réelle.

Elle siège également au Conseil d'Administration de l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) pour donner son avis de représentant de parents d'élèves sur la gestion de l'établissement.





L'APEL soutient les parents dans leur tâche éducative

Avec l'aide des autres membres de la communauté éducative, l'APEL permet aux parents d'élèves de trouver des réponses adaptées à des situations ordinaires ou inédites grâce à ses différents services et supports.

L'APEL organise des conférences sur divers sujets, Gestion mentale, Orientation, Parcoursup...



L'ÉCOLE DU MATIN LE COLLÈGE DU MATIN



Chers parents,

L'ensemble de l'équipe du Mirail a mis en place l'École du Matin depuis 7 ans. L'expérience enrichissante du Collège du Matin que nous connaissons depuis 13 ans, celle du Lycée du Matin depuis 22 ans et ce vécu à l'École durant ces 7 années, nous en ont prouvé le bien-fondé pour nos jeunes élèves.

Dès septembre 2014, nous avons donc expérimenté avec enthousiasme l'École du Matin, de 8 h 30 à 14 h 30, sur les cinq jours de la semaine. L'aide personnalisée est le mercredi, de 13 h 30 à 14 h 30, pour les élèves qui en ont besoin. La restauration des demi-pensionnaires est sur cinq jours. Le temps de pause des externes est de 11 h 30 à 12 h 30. Nous sommes, au Mirail, dans un véritable projet d'établissement qui donne sens et cohérence le matin aux apprentissages scolaires et qui propose les aprèsmidi, de 14h30 à 16h, des parcours plus individualisés développant autonomie, initiative, compétences sociales et humaines. Ces ateliers sportifs, artistiques, ludiques de l'après-midi sont pris en charge au sein de l'École par des associations et partenaires avec lesquels, pour certains, nous travaillons depuis plusieurs années. Les garderies du matin et du soir, l'aide aux devoirs à 16 h 30 et l'accueil périscolaire du mercredi après-midi complètent la prise en charge de vos enfants qui s'épanouissent, dans l'exigence et la bienveillance, entre travail scolaire et découverte d'activités.

Nos élèves développent connaissance d'eux-mêmes, engagement, dépassement. Ils partagent vie collaborative et solidarité.

Sophie Habert Directrice de l'École et du Collège











L'ÉCOLE ET COLLÈGE DU MATIN L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE



N. Daney Secrétaire vie scolaire

M. Gouzot CPE

S. Habert Directrice

D. LartigueComptable

S. Salignière Secrétaire

S'INSCRIRE:

Vous téléphonez au 05 57 95 06 80, l'accueil vous donnera un rendez-vous avec la directrice de l'École et du Collège : M^{me} Habert.

DIALOGUER:

L'interlocuteur privilégié est le professeur principal de la classe ou le professeur des écoles. Vous pouvez rencontrer également tout autre enseignant en demandant un rendez-vous ainsi que les responsables de l'École et du Collège, M^{me} Habert ou M^{me} Gouzot (CPE). Pour les questions liées à l'organisation des ateliers de l'aprèsmidi, contactez M^{me} Dumas.

PRÉVENIR:

Pour un retard ou une absence (même pour une demi-journée), ou de tout autre problème d'organisation scolaire, demandez la Conseillère principale d'Éducation M^{me} Gouzot ou la secrétaire de la vie scolaire M^{me} Daney.

OBTENIR:

Un document administratif adressez-vous à la secrétaire de l'École et du Collège, M^{me} Salignère.

PAYER:

Pour toute formalité comptable, prenez rendez-vous avec M^{me} Lartigue à la comptabilité de l'École et du Collège.

S'ORIENTER:

Pour l'orientation, le professeur principal et M^{me} Chollon au BDI vous informent.

SE DOCUMENTER:

Pour toute recherche scolaire ou personnelle, M^{me} Judic, professeure documentaliste, vous accueille au C.D.I.

PARTAGER:

Pour le catéchisme et l'aumônerie, contactez M^{me} Genty.

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11 h 30	3 h	3 h	3 h	3 h	3 h
		Sortie pour	r les externes et repas po	our les DP	
12 h 30	Cours 2 h	Cours 2 h	Cours 1h 13 h 30 Activités pédagogiques complémentaires	Cours 2 h	Cours 2 h
14 h 30 16 h 00	Ateliers Animateur Intervenant extérieur	Ateliers Animateur Intervenant extérieur	Accueil périscolaire	Ateliers Animateur Intervenant extérieur	Ateliers Animateur Intervenant extérieur
20 00	exterieur	exteriou	Sortie et goûter	CALCITICAL	exterieur
16 h 30	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs
18 h 00	-	-			et
18 h 30	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie



1^{er} rang : Doisy Yves, Henrion Hadrian, Sidi Madi Hamada Mbuku Juire

2^{ème} rang : Gharbi Cyrine, Ferreira Audrey, Langlart Léonie, Lecocq Lucas

L'ÉCOLE ET COLLÈGE DU MATIN LE CDI

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DU COLLÈGE

Le CDI du collège est un lieu accueillant et polyvalent où les élèves viennent se former à la recherche info-documentaire, travailler, lire des romans, des bandes dessinées et des revues, découvrir des expositions... Doté d'un fonds documentaire dédié aux collégiens, d'ordinateurs et d'un site internet, le CDI est un espace d'apprentissage, de travail individuel ou collaboratif et de lecture. Des séances pédagogiques et d'accompagnement personnalisé, l'atelier journal et l'atelier des

incorruptibles s'y déroulent chaque semaine. De nombreux projets, culturels, d'éducation aux médias ou au développement durable, animent le CDI : la Semaine de la presse et des médias, Jeunes en librairie, le Printemps des poètes... Les élèves sont accompagnés et formés afin d'utiliser l'information à bon escient, encouragés à lire pour s'enrichir et à s'exprimer pour

favoriser le bien vivre ensemble.

M^{me} Judic Professeure documentaliste











Après-midi à la librairie indépendante et spécialisée jeunesse *Comptines* pour le projet «Jeunes en librairie» (proposé par la DAAC au rectorat et l'association des librairies indépendantes en Nouvelle Aquitaine = LINA), porté au collège par Eugénia Cuggia, Anthony Bono et Claire-Anne Judic. Les élèves ont découvert la loi sur le prix unique du livre, des coups de cœur des libraires et quelques notions sur la chaîne éditoriale du livre. Ils étaient ravis!

L'ÉCOLE DU MATIN: UN AUTRE RYTHME

Depuis plus de 7 ans, l'École du Mirail est une École du matin. Nous avons réorganisé avec enthousiasme le temps scolaire de 8 h 30 à 14 h 30, avec une pause repas de 11 h 30 à 12 h 30, sur les cinq jours de la semaine.

L'équipe enseignante travaille autour de projets, dans le souci de la réussite de chacun, selon son parcours personnel.

Dans cette École à taille humaine, les élèves trouvent des repères sécurisants au milieu de professionnels disponibles.

Nous nous inscrivons dans un véritable projet d'établissement, qui donne sens et cohérence le matin aux apprentissages scolaires et qui propose les après-midi, de 14 h 30 à 16 h, des activités plus individualisées développant autonomie, initiative, compétences sociales et humaines.

Ces ateliers sportifs, artistiques, ludiques de l'après-midi sont pris en charge au sein de l'École par des associations et partenaires avec lesquels, pour certains, nous travaillons depuis plusieurs années.

Les garderies du matin et du soir, l'aide aux devoirs à 16 h 30 et l'accueil périscolaire du mercredi après-midi complètent la prise en charge de vos enfants qui s'épanouissent, dans l'exigence et la bienveillance, entre travail scolaire et découverte d'activités.

Nos élèves développent connaissance d'eux-mêmes, engagement, dépassement. Ils partagent vie collaborative et solidarité.











L'ÉCOLE DU MATIN: DES ATELIERS L'APRÈS-MIDI

ATELIER BOXE



ATELIER BASKET



ATELIER GYMNASTIQUE



ATELIER ESCRIME



ATELIER ARTS PLASTIQUES



ATELIER MANGA



ATELIER PEINTURE





ATELIERS DESSIN



DÉCOUVERTE **DE L'ART**



ATELIER COUTURE



ATELIER ÉCHECS



L'ÉCOLE DU MATIN: ACTIVITÉS ET SORTIES

100^{ème} Jour de L'école

Pour le 100 eme jour d'école, les grandes sections et CP ont réalisé des défis autour du nombre 100 ! 100 sauts à la corde, réalisation de 100 oiseaux en papier, fabrication de bonhomme avec 100 formes géométriques, 100 brochettes de bonbons...













JEUX COLLECTIFS













TRAVAIL EN COOPÉRATION

























ACTIVITÉS CM2

MANIPULATION ET JEUX DE NUMÉRATION CE1-CE2



ÉCHAUFFEMENT MENTAL AVANT LA DICTÉE



TUTORAT CM2 ET MATERNELLE







LE COLLÈGE DU MATIN : UN AUTRE RYTHME

COURS DE 8 H 05 À 14 H

- Les séquences de cours sont de 45 minutes ou 1 h 30. Les élèves suivent le même programme que dans les autres établissements.
- Langues enseignées : anglais, portugais, espagnol.
- Cette organisation des cours offre la possibilité à certains de suivre leur scolarité le matin tout en poursuivant le conservatoire ou les entraînements sportifs de haut niveau l'après-midi (patinoire, tennis, roller...).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ De 14 h à 16 h

- Des aides personnalisées, par petits groupes, sont assurées par les enseignants pour aider les élèves dans leur méthode de travail.
- Des études surveillées sont proposées chaque aprèsmidi pour effectuer leur travail personnel.
- Une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) encadrée par M. Bono.
- Un contrat d'activités personnalisé (CAP) est établi entre l'élève, les parents et l'établissement. Il permet une meilleure gestion du temps pour chaque jeune et un suivi plus rigoureux.
- Une trentaine d'ateliers, artistiques et sportifs, sont proposés: théâtre, slam, cinéma, musique... foot, rugby, badminton, fitness...

UNE AIDE À L'ORIENTATION

- Un BDI animé par un parent d'élève et un enseignant. - Une journée des métiers en février dans l'établissement.
- Des stages en entreprise ou en Lycée professionnel.
- Participation au salon Aquitec.
- Livret d'orientation dès la 5^{ème}.

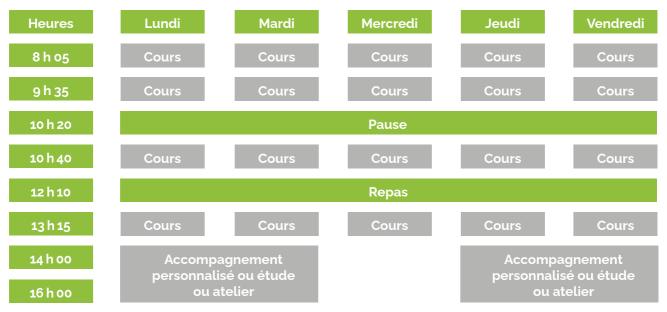
UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le CDI du Collège est un lieu accueillant et polyvalent où les élèves viennent se former à la recherche infodocumentaire, travailler en groupe, lire des romans, des bandes dessinées et des revues, découvrir les expositions... Doté d'ordinateurs et d'un portail documentaire accessible facilement sur internet (en tapant 0332806w.esidoc.fr), le CDI est un espace d'apprentissage, de travail et de lecture. Des séances pédagogiques et d'accompagnement personnalisé, l'atelier journal et l'atelier «Incorruptible» y ont lieu chaque semaine.

De nombreux projets animent le CDI : la Semaine de la presse, «Jeunes en librairie», le Conseil de Vie Collégienne... Les élèves sont accompagnés et formés afin d'utiliser l'information à bon escient, encouragés à lire pour s'enrichir et à s'exprimer pour favoriser le bien vivre ensemble.

M^{me} Judic professeure documentaliste

LES HORAIRES DU COLLÈGE



LE COLLÈGE DU MATIN: DES ATELIERS L'APRÈS-MIDI

AUTOUR DU PAIN





ÉCO GREEN







TABLETTE Numérique à Disposition





VOLLEY

BASKET



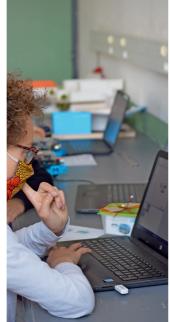


CONTENEUR HABITAT AVEC LES 5^{ème} 1



















ÉCHECS





CUISINE





LE COLLÈGE DU MATIN : PARCOURS AVENIR - LE BDI

Le BDI, situé cours de la Somme, au collège, est un lieu d'accueil réservé aux jeunes « Miraillais » qui souhaitent travailler leur orientation, ou plus simplement s'informer sur les métiers, les filières ou même les établissements. Ils y trouvent l'écoute, les conseils et la documentation (papier et numérique), le tout dans un climat qui se veut bienveillant, le principe étant clair : rien n'est impossible. Les chemins pour atteindre ses rêves sont nombreux et praticables par tous.

Le BDI fonctionne sous la tutelle de l'Association des Parents d'Élèves et de sa Présidente, M^{me} Legrand, qui est un véritable soutien pour avancer dans les projets et aménagements.

Les jeunes sont accueillis par M^{me} Chollon (enseignante et professeur principal en 3^{ème}), deux après-midi par semaine, entre 14h et 16h. Les élèves font une démarche personnelle en demandant un rendez-vous et les entretiens sont individuels (une demande des jeunes eux-mêmes).



Le BDI participe aussi aux différentes « manifestations » proposées pour l'orientation au Collège. Il intervient dans l'organisation de :

- La «Journée des métiers» pour les 4^{èmes}-3^{èmes},
- La sortie au salon AQUITEC
- Les inscriptions aux mini-stages proposés par les lycées professionnels,
- La réunion « orientation » proposée aux parents de 3^{ème},
- La rencontre avec les chefs d'établissement du secteur.

Désormais, le BDI a trouvé sa place au sein de la réforme du collège. Les élèves qui viennent de plus en plus régulièrement, en particulier dès la 5^{ème}, sont en mesure, en fin de cycle de présenter à l'oral du DNB ou du CFG un parcours avenir qui tient la route!

Le succès de ce lieu donne à réfléchir. Les demandes venant sont chaque année de plus en plus nombreuses, au point que non seulement le BDI ne désemplit jamais mais que les «temps horaires» deviennent insuffisants pour répondre à l'affluence. Il faut donc parfois «jouer» avec les emplois du temps de chacun, l'orientation étant, au Mirail, une priorité.

Les jeunes ne sont donc pas si insouciants. Ils ont le souci de s'informer, de comprendre comment fonctionne le système et de le gérer au mieux pour atteindre leur objectif.

Je reste personnellement admirative devant la curiosité de ces adolescents quant à leur avenir.

Et j'aime leur répéter que leurs rêves ne sont jamais inaccessibles. Il suffit juste de trouver la route qui convient.

C'est ce que le BDI essaie de faire!

Martine Chollon





LE COLLÈGE DU MATIN: ACTIVITÉS ET SORTIES

VOYAGE AUX GLÉNANS 2018-2019

Une fois au moins le spectacle nous aura donc été offert de trois classes de Cinquième plongées dans un calme olympien... C'était le 18 mai 2019, dans les bus qui nous ramenaient d'une semaine sur la petite île de Penfret, coincée à l'ouest de l'archipel breton des Glénans. Mais il en aura fallu des activités pour finalement vider tous ces jeunes de l'énergie avec laquelle ils s'étaient embarqués, six jours plus tôt, sur le bateau qui devait les conduire, en chanson, vers leur singulière villégiature. De la voile bien sûr, sur quillards et catamarans, du stand-up paddle, de la course d'orientation et de multiples autres sports, dont certains furent même inventés pour l'occasion. Mais, à côté de quelques activités plus posées, comme les jeux de société ou la découverte du milieu, et entre deux parties acharnées de pétanque, il y eut aussi - et peut-être surtout! -, de nombreuses occupations éducatives organisées en groupes (les fameuses « bordées ») comme la préparation des repas, la pose et le rangement des tablées, le tri d'ordures et la vaisselle, ou encore, de bon matin, plus exotique encore pour beaucoup, le nettoyage des sanitaires et des toilettes. Pour ce qui fut des conditions de vie, et même s'ils étaient prévenus, il aura tout de même fallu vivre une semaine sans téléphone. presque sans lumière, logés, pour la plupart, dans des tentes exposées au vent et à la fraîcheur nocturne de l'océan; faire ses besoins dans des cabanes simplement posées sur un trou, et enfin prendre des douches selon un mécanisme manuel dont certains n'ont sans doute pas encore vraiment saisi le fonctionnement... Toujours est-il que grâce à un alignement favorable d'étoiles, amplement mérité par l'équipe encadrante, nous n'avons eu à nous plaindre d'aucun souci assez lourd pour gâcher l'enthousiasme de tous. Sous un soleil miraculeusement présent d'un bout à l'autre du séjour, et dans un cadre pour le coup devenu idyllique, tout le monde a participé de bon gré à faire de ce voyage un souvenir qui restera inoubliable pour tous et sans doute plus encore pour les quelques-uns dont le cœur aura battu plus fort le dernier soir, lors de la boum...

Merci donc à tous les jeunes, aux moniteurs et monitrices, aux maîtres et maîtresses de maison, aux responsables des Glénans, à *Lucas*, à *Philippe* et aux professeurs de 5^{ème} qui étaient présents : M^{me} *Cuggia*, M^{me} *Maau*, *M. Doimo*, *M. Soulas et M. Bienvenu*.















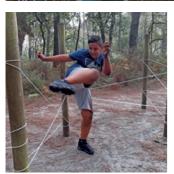


JOURNÉE D'INTÉGRATION DES 4ÈMES

Les élèves de 4^{èmes}, accompagnés de leurs professeurs principaux et d'autres enseignants du niveau ont participé à un BootCamp au parc Mandavit à Gradignan. Par groupe, en temps chronométré, ils devaient franchir divers obstacles comme la redoutable échelle, les tractions, l'araignée ou encore les anneaux infernaux... bref un véritable parcours du combattant qui leur a permis de mettre à l'épreuve leur agilité, leur vitesse, leur précision et de montrer leur esprit d'équipe. Après une pause pique-nique bien méritée, toujours par équipe, ils se sont affrontés sur des jeux tels que le relais à l'aveugle, le lancer basket ou encore le molky...









ESCAPADE ANDALOUSE

Du 30 avril au 6 mai 2018 cinquante élèves de 4 em et 3^{ème} sont partis en voyage linguistique en Espagne, en Andalousie. Une semaine au rythme de la vie espagnole durant laquelle nos collégiens ont pu découvrir la richesse du patrimoine architectural andalou à travers les visites des Alcazares de Séville, de la mosquée cathédrale de Cordoue et de l'Alhambra de Grenade en autres. Les élèves se sont également initiés au flamenco (une belle expérience dans laquelle les garçons se sont par ailleurs très bien débrouillés) et ont pu assister à une démonstration de « Capea » lors de la visite d'un élevage de taureaux à Carmona (petite ville où nous hébergions). Ils ont également été marqués par la gentillesse et la disponibilité des familles d'accueil. Mais ce qu'ils ont préféré c'est la rencontre sportive avec les élèves du Collège de Carmona, un moment riche en échange et en partage qui s'est terminé par une dégustation d'un délicieux chocolate con churros.

Un beau séjour, sous le soleil, rempli de découvertes et de bons moments!

Héléna Guichard







OPÉRATION 1 000 GRUES ET 10 Livres-Sapins











LA LÉGENDE DES MILLE GRUES

Le 6 août 1945 à 8h15 du matin, la première bombe atomique explosa au-dessus du centre-ville d'Hiroshima au Japon. Sadako avait alors deux ans, habitait à deux kilomètres du lieu de l'explosion et ne sembla pas touchée. En 1954, on lui annonça qu'elle était atteinte de leucémie. Sadako Sasaki fut diagnostiquée «Hibakusha»,

c'est-à-dire une condamnée de la bombe, à cause du rayonnement radioactif auquel son corps a été exposé.

Apprenant une ancienne croyance qui veut que quiconque confectionne mille grues en origami voie un vœu exaucé, Sadako s'attela dès lors à la tâche. Elle confectionna au total 644 grues de papier. Elle mourut le

25 octobre 1955 à l'âge de douze ans.

Ses amis et sa classe finirent de plier les 356 grues restantes et lancèrent un appel pour récolter des fonds afin de construire une statue en l'honneur de Sadako et de tous les enfants affectés par la bombe.

Aujourd'hui, dans le Parc de la Paix d'Hiroshima, se dresse une statue de Sadako tenant une grue. Tous les ans, des enfants du monde entier plient des grues et les envoient à Hiroshima. Les origamis sont disposés autour de la statue. Grâce à Sadako, la grue en papier est devenue un symbole international de la Paix.

Au printemps 2019, les grues de l'atelier aau s'envoleront pour Hiroshima.

JAPONISMES NOËL 2018 - ATELIER AAU

L'atelier aau compte 25 membres, élèves de la sixième à la troisième, qui se réunissent deux heures chaque vendredi. Dans le cadre de «Japonismes 2018»,

l'atelier vous propose sa vision de la culture japonaise au travers de :

- 5 kakémonos réalisés en s'inspirant d'artistes japonais ou issus de l'univers Street Art.
- 1 installation en origami, illustrant la légende des mille grues, symbole d'espoir et de paix.

L'atelier remercie les élèves et les adultes qu se sont joints à eux pou realiser cette installation. L'atelier remercie la Fondation Bergonié pour son accueil chaque année renouvelé, qui donne sens à nos pratiques.

Merii Kurisumasu Joyeux Noël

OPÉRATION KAKÉMONO













SORTIE INTÉGRATION DES TROISIÈMES

Les classes de Troisième ont partagé le soleil, l'eau, les pagaies et des éclats de rire pour commencer l'année.







Pour s'intégrer, il faut s'exprimer, passer du bon temps avec les autres, s'amuser, se respecter, enfin plein de petites choses comme ça! En parallèle de l'accrobranche, nous avons vécu plusieurs petites activités qui nous ont permis de mieux nous connaître. L'atelier dans lequel nous avons fabriqué des bracelets brésiliens grâce à des fils était très sympa, on s'est amusé et on a appris à se concentrer. Nous avons découvert que nous pouvions dépasser nos limites.

On a discuté tous ensemble et nous nous sommes beaucoup amusés.

On nous a aussi proposé un petit moment de présentation mutuelle, c'est-à-dire que nous nous présentions l'un et l'autre par groupes de deux pour mieux nous connaître. Puis nous présentions notre camarade à toute la classe, ce qui était un peu plus difficile!

LA VOIX DES ORGANISATEURS

M^{me} Olivier : «Je voulais faire vivre aux élèves un temps calme, créatif et de motricité fine.»

M^{me} Pommiers : «Je voulais réaliser cette activité pour qu'il y ait un bon climat de classe, il faut que les élèves se découvrent avec la richesse de leurs différences!»

M. Etchoimborde et M. Dupiol : « Nous voulions une activité sportive de plein air dans laquelle les élèves se surpassent. »

Lou et Laurelane, 6ème

MARCHÉ DE NOËL 2020





En mai 2018, 25 élèves de troisième ont découvert la ville de Berlin lors d'un séjour centré sur l'Histoire de 1945 à nos jours. Un séjour d'émotion et de recueillement dans l'Église du souvenir, dans le camp de concentration de Sachsenhausen et au mémorial de la Shoah. Un séjour artistique avec une immersion dans le Street Art berlinois



REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET, OCTOBRE 2018







Une belle soirée pour nos lauréats de juin 2018 qui ont partagé souvenirs et premières impressions de lycéens débutants. Des instants d'émotion, de nombreux applaudissements et un dessin pris sur le vif par Cymoril.













LYCÉE LE MIRAIL, SA LÉGENDE

LYCÉE LE MIRAIL

La rue du Mirail, située dans le centre de Bordeaux (voir plan page XX), tient son nom d'une légende selon laquelle, au carrefour formé par les rues du Mirail, Gratiolet et des Augustins, se trouvait un puits très profond dans lequel vivait, dit-on, un serpent. Il avait le pouvoir de faire mourir tous ceux qui le regardaient. Des femmes curieuses vinrent chercher de l'eau et voulurent voir ce qu'il y avait au fond du puits, savoir quel était ce bruit que l'on entendait. Le serpent les vit, leurs regards se croisèrent et elles tombèrent mortes autour de la margelle. Un soldat courageux, se précipitant alors au travers de la foule désolée, annonça qu'il détenait un secret appris en Égypte. «Grâce à lui, je vais délivrer BORDEAUX» cria-t-il et saisissant une corde, il descendit un miroir au fond du puits. La bête vit son image, son propre regard, et après un grand saut

et un cri effroyable, expira. Le miroir ou «Mirail» avait fait son œuvre... Ce puits a été supprimé en 1840.

LE LYCÉE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Ce simple chemin rural au-delà de l'enceinte médiévale (actuel cours Victor-Hugo) devient la rue du Mirail lorsque les notables de la magistrature de l'Ancien Régime y font dresser de somptueux hôtels particuliers (au n° 29 Hôtel Leberthon, actuel Crédit municipal; au n° 43 Hôtel de Razac...). Au n° 36, l'hôtel du président Pichard allait devenir l'institution du Mirail

allait devenir l'institution du Mirail en 1850. Cette grande maison bourgeoise à trois corps fut construite pour Jacques Lecomte en 1650. Ce fut une construction totalement neuve ou un grand remaniement d'un bâtiment plus ancien. On

ne connaît

le nom de son architecte. Le propriétaire, qui était conseiller à la cour du roi à Bordeaux, mourut en 1659 et son fils François Artus en hérita.

En 1735, la maison fut vendue au conseiller au parlement Pierre de Pichard et en 1826 le comte de Puységur acheta la propriété. À cette époque, l'immeuble porta le nom d'Hôtel de Puységur. L'Hôtel Lecomte est le mieux conservé de tous les hôtels particuliers du XVIIème siècle à Bordeaux.

Devenue maison d'enseignement dès 1850 grâce à la congrégation de la Sainte-Famille, l'Institution du Mirail ne cessa de se consacrer à l'éducation et à la transmission du savoir. Lycée d'Enseignement général mixte, il fait partie aujourd'hui du réseau «Bordeaux Victoire» regroupant plusieurs établissements de ce côté de la ville: ESP Le Mirail, lycées techniques et professionnels Saint-Vincent de Paul et Sainte-Famille Bordeaux. Enfin, toujours en marche vers l'avenir, le Mirail réalise depuis la rentrée 1998 une innovation unique en Aquitaine: Le Lycée du Matin (voir pages suivantes).

2004 marque la rénovation de la façade de l'Hôtel Lecomte ainsi que de son magnifique escalier XVIIème à voir absolument!

XVIIème à voir absolument!
Enfin, grâce à l'investissement financier du Conseil Régional d'Aquitaine, le Lycée rénove la façade et le self en 2013. Une nouvelle statue de la Vierge est placée sur le toit de la chapelle.



UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU SERVICE DE VOS ENFANTS



L'équipe éducative et administrative du Lycée du matin

2ème rang : V. Coucharrière, C. Lacoste, S. Sautede, S. Huet, M. Mougenot

1er rang : L. Zhani, P. Chaunard, I. Ballan, W. Golitin

A.-C. Gousset

DIALOGUER:

L'interlocuteur privilégié est le professeur principal de la classe. Vous pouvez rencontrer également tout autre professeur en demandant un rendez-vous. Pour les questions concernant :

Les ateliers, contactez N. Dumas, Les lycéens, M^{me} Coucharrière, Les étudiants. M. Santos et M^{me} Ricaud.

PRÉVENIR:

D'une absence (même pour une demi-journée), ou de tout autre problème d'organisation scolaire vous demandez le service éducatif. Pour les étudiants, M^{me} Ricaud.

OBTENIR:

Un document administratif, adressez-vous au secrétariat des élèves, M^{me} Chaunard ou Secrétariat de direction, M^{me} Bernès-Heuga.

PAYER:

Pour toute formalité comptable, prenez rendez-vous avec l'attachée de gestion, M^{me} Rodriguez ou la comptable, M^{me} Lartique.

SE DOCUMENTER :

Pour toute recherche, scolaire, personnelle et d'orientation, M^{me} Clin et son équipe vous accueillent au C.D.I.

PARTAGER:

Ses convictions, ses compétences, ses joies, ses peines, participer à des actions de solidarité, se préparer aux sacrements, s'informer sur les propositions diocésaines, M^{me} Duchet est à votre disposition à l'aumônerie dans un lieu accueillant.

ÉDITO LYCÉE

100% PRÉSENTIEL : MIRAIL 1-COVID 0

Pour contrer la Covid, l'Éducation nationale a eu recours à un bataillon de gadgets : continuité pédagogique, distanciel, hybridation, ½ jauge...

La continuité pédagogique avait déjà montré ses limites lors du 1^{er} confinement, la ½ jauge allait surtout peser sur les lycéens, déjà malmenés l'an passé. Nous avons donc fait le choix du 100 % présentiel dans le respect du protocole sanitaire, en dépit des pressions médiatiques et autres. Les cas positifs et les cas contacts n'ont pas flambé. Les lycéens jouaient le jeu et respectaient le protocole sanitaire.

Nous avons continué à faire ce que nous faisons le mieux : l'accueil.

Nous n'avons capitulé qu'en avril, lorsque le gouvernement a rendu obligatoire la ½ jauge au lycée. Peu importait, après 26 semaines de présentiel, les lycéens du Mirail étaient prêts à affronter les épreuves du baccalauréat et les enseignants préparaient déjà la prochaine bataille : le Grand Oral!

Anne-Marie Coucharrière Directrice du Lycée du Matin

UN EMPLOI DU TEMPS CENTRÉ SUR L'ÉLÈVE

EXEMPLE D'EMPLOI DU TEMPS D'UNE CLASSE DE SECONDE

Heures		Lun	ndi		Ма	rdi	Merc	redi	Jeu	udi	Vend	lredi	Samedi
8h05 9h00					Espagnol	Allemand					TP Physique	TP SVT	Mathématiques
9h00 9h55	Anglais	-000	Espagnor	Allemand	Maths	Esp Lv2 ou All Lv2	Frar	nçais	EPS				Histoire Géo
10 h 10 11 h 05	Ang	i i		Alle	Esp Lv2 ou All Lv2	Maths		toire raphie	Méthode et pratique et physique société		TP SVT	TP Physique	Physique
11h 05 12h 00	Ма			:s	Pause c	léjeuner	Mathén	natiques	Méthode et pratique physique	SES	Pause d	léjeuner	Français
12 h 05 13 h 00	Franç	ais	Histo Gé		Histoire Géo	Français	Pause c	léjeuner	Pause d	léjeuner	Ang	_J lais	
13 h 05 14 h 00	Pai	use de	éjeune	er	SI	ES	Histoire Géo	Physique					
14h00 15h00			gneme nalisé										

POUROUOI?

Permettre aux jeunes d'avoir une journée beaucoup moins chargée (5 h de cours au maximum). L'emploi du temps est ainsi mieux réparti dans la semaine. Les enquêtes, que nous avons réalisées auprès des parents d'élève du Lycée du Matin, révèlent une satisfaction générale quant à ce nouveau mode de fonctionnement. De plus, la plupart d'entre eux, ont remarqué des améliorations notables dans leur vie familiale, ainsi que dans les résultats scolaires de leur enfant!

En effet, les après-midi ainsi libérés permettent une meilleure organisation du temps de travail personnel. Et, le plus important à nos yeux, cela permet enfin une « double réussite », c'est-à-dire que chacun peut réussir ses études sans pour autant sacrifier ses passions.

LES ATELIERS

Ateliers photos Atelier coréen Arts graphiques APPN Atelier Ragga Chant Badminton Danse urbaine Solidarité Théâtre Vélo Méca Boxe Stylisme ADD
Vidéo
Renforcement
musculaire
Basket
Break dance
Krav maga
Percussions
Club Ciné
Squash
Capoeira
Rock school

COMMENT?

Cette organisation repose sur une semaine étalée sur six jours, du lundi au samedi matin. Les cours ont lieu de 8 h à 14 h (12 h le samedi), avec une heure de pause déjeuner. Tout cela, bien entendu, sans changer ni l'horaire des cours ni leurs contenus obligatoires fixés par le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

STAGES DE RÉVISIONS

Chaque année, deux semaines de stage sont proposées aux élèves. Des enseignants d'établissements extérieurs participent aux côtés des professeurs du Mirail.

Le stage de Pâques est axé sur les révisions des matières présentées au Baccalauréat. Le stage de pré-rentrée qui a lieu fin août permet aux élèves de réviser les acquis nécessaires pour intégrer, dans de bonnes conditions, la classe supérieure.

LE C.A.P.: LE CONTRAT D'ACTIVITÉS PERSONNALISÉ



LE CAP : LA CLEF DE VOÛTE DE NOTRE PROJET

Le CAP permet d'aider l'élève dans l'organisation de son projet personnel et il est le lien indispensable entre les parents, l'élève et l'équipe pédagogique. Le CAP permet également de suivre le jeune au plus près, d'adapter son emploi du temps pour lui permettre de progresser à son rythme.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL?

Pour chaque période, l'élève est tenu d'établir son CAP. Sur ce document, il consigne ses occupations de l'après-midi pour la période indiquée. Signé par les parents, il est géré individuellement par le service animation de l'ESP le Mirail, qui chaque jour, vérifie la présence des élèves dans les différents ateliers et en étude.

Il s'agit d'un véritable contrat entre l'élève, sa famille et le Lycée.

LES PERMANENCES

PERM	MANENCES	23 au 27 avr	il 14h30 16h	30 semaine in	paire
Matières	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
FRANÇAIS LITTERATURE				Mme PENA Salle 01	
SVT PHYSIQUE	Mme MAAU Labo svt	Mme KLEIN Mme PILLON Labos		Mme SOYER Labo phy	Mme BORAUE Mme GIQUEL Labos phy
ANGLAIS	Mme MORINEAU Oraux TL Salle C2			Mme BOUDOT Salle 14	
MATHS	Mme FUCHEZ Salle C1		P DUPOUY Salle C1	M SEVILLANO Salle C1	Mme BLANC Salle C1
ALLEMAND ESPAGNOL	M PEREZ ESP ORAUX T'ES Salle L1	B CEFALIELLO Salle 01			
HISTOIRE-GEO		M DEFAUT Salle C2	M LAPOUGE Salle C3		
PHILOSOPHIE SES		M DELSART Salle C1		M BIREAU Salle C3	

Les professeurs sont à la disposition des élèves pour leur fournir une aide méthodologique et un perfectionnement.

Ils assurent ces permanences l'après-midi dans la plupart des matières (Français, Anglais, Mathématiques, Physique, S.V.T., Philosophie, Espagnol, Allemand...).

LES ATELIERS

L'après-midi, le Lycée a mis en place différents ateliers culturels ou sportifs animés par des professionnels, sans coût supplémentaire pour les familles. Ces ateliers permettent aux élèves qui le souhaitent de découvrir une ou plusieurs activités. Chaque atelier est bâti sur un véritable projet de groupe et projet d'année (voir ci-contre et pages suivantes quelques exemples d'ateliers déjà existants).

La participation aux ateliers n'est pas obligatoire. En effet, beaucoup de jeunes ont déjà un emploi du temps chargé (sport, conservatoire, danse...). Ils peuvent aussi utiliser ce temps libre pour leur travail scolaire et s'épanouir : c'est encore cela la double réussite.

L'ÉTUDE

Aider et accompagner les élèves dans leur travail personnel. C'est un lieu ouvert de 14 h 30 à 16 h 30 dans lequel des surveillants pourront les aider à s'organiser dans leur travail.

MAISON

«Je décide de ce que je fais ». Cela permet de rester en permanence avec un prof ou d'aller en étude ou de rentrer travailler à la maison.

Je décide, mais j'en parle le matin avec mes parents, je vois le responsable de niveau du Lycée et peu à peu je deviens autonome.

LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

En France, de nombreux élèves en rentrant en Lycée doivent restreindre leurs activités, car il faut choisir par manque de temps. Notre aménagement de l'emploi du temps permet de concilier les deux.

LE LYCÉE DU MATIN : LA RÉFORME DU BAC 2021

POURQUOI UN NOUVEAU LYCÉE?

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{nde}, en 1^{ère} et en Terminale
 - · Deux professeurs principaux en Terminale
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA CLASSE DE SECONDE

La classe de Seconde est toujours commune à tous les élèves.

Les lycéens suivront les enseignements communs suivants :

- Français
- Histoire-géographie
- · Langue vivante A et langue vivante B
- · Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- · Physique-chimie
- · Sciences de la Vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- · Enseignement moral et civique
- · Sciences numériques et technologie

Ils pourront aussi choisir 1 ou 2 enseignements optionnels proposés au Lycée du Mirail :

Langue vivante C (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais), Arts plastiques, Section européenne (espagnol). Ils bénéficieront également d'un suivi qui doit les aider à cibler leurs besoins et élaborer un projet d'orientation. Ce suivi repose sur :

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- · Du temps consacré à l'orientation

Notre spécificité: au Lycée du Mirail, nous proposons une **option création et culture-design (6 h)** dès l'année de Seconde pour les élèves désireux de s'orienter ensuite vers la filière technologique STD2A.

Au cours de l'année de Seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **vœux sur les enseignements de spécialité** grâce à la «fiche dialogue» renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

LES CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE (VOIE GÉNÉRALE)

Les élèves de **Première** choisissent d'approfondir progressivement **trois enseignements de spécialité** (4h hebdomadaires par spécialité).

En **Terminale**, les élèves choisissent, parmi ces trois enseignements de spécialité, les **deux enseignements de spécialité** (6 h hebdomadaires) qu'ils présenteront aux épreuves terminales du baccalauréat.

Les enseignements communs	Les enseignements de spécialité proposés au Lycée du Mirail	Les enseignements optionnels proposés au Lycée du Mirail
Français Philosophie Histoire-géographie Enseignement moral et civique Langue vivante A et langue vivante B Éducation physique et sportive Humanités scientifiques et numériques	Arts Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères (anglais ou allemand ou espagnol ou italien ou portugais) Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Sciences économiques et sociales Sciences de l'ingénieur (en partenariat avec le Lycée Sainte Famille – Saintonge)	Monde Contemporain) Mathématiques complémentaires Mathématiques expertes

UN LYCÉE INTERNATIONAL

LA SECTION EUROPÉENNE ESPAGNOLE

La section européenne espagnole accueille des élèves de Seconde motivés pour échanger en espagnol. La particularité de cette classe est de suivre un enseignement en espagnol d'une partie du programme d'histoire-géographie (2 heures par semaine avec le professeur de la matière ayant au préalable reçu l'agrément dans la langue). Les cours portent sur le programme officiel et, ou peuvent être centrés sur des problématiques plus spécifiques à l'Espagne ou l'Amérique latine.

Le professeur de la section européenne (histoire-géographie) évalue tout au long de l'année le travail effectué par les élèves de cette section avec la réalisation de dossiers, d'exposés, travaux d'écriture en langue étrangère... Il organise également des sorties qui permettent de découvrir l'Espagne autrement (films, expos et manifestations culturelles diverses).

Cela représente du travail, mais c'est un bagage conséquent que vous offrez à votre enfant lorsque vous l'inscrivez dans cette section.

L'équipe enseignante responsable de la section européenne

Cet enseignement se poursuit en classe de Première et de Terminale, l'objectif scolaire est d'obtenir la «mention européenne» au baccalauréat, témoin de l'approfondissement et d'une maîtrise plus grande de la langue espagnole (niveau B2 du CECRL, cadre commun de référence des langues), d'une meilleure connaissance de la sphère culturelle espagnole et hispano-américaine et symbole de l'ouverture vers l'Espagne.

Pour obtenir cette mention européenne au baccalauréat il faut obtenir au moins 12,20 en espagnol et 10,20 en DNL (discipline non linguistique, ici l'histoire-géographie).



LES ÉLÈVES BÉNÉFICIENT D'UN LARGE Choix de langues vivantes telles que :

Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais et Coréen en atelier.

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Soudée autour des projets, ouverte aux évolutions technologiques et engagée dans les échanges culturels et linguistiques, soucieuse de chaque élève.

DES ÉCHANGES ET VOYAGES LINGUISTIQUES

Des échanges et voyages linguistiques mis en place afin de s'immerger dans la vie et la culture locale. Ces séjours permettent aux élèves d'acquérir une certaine aisance en compréhension et expression orale.

UNE AIDE PÉDAGOGIQUE

Des heures de permanences de langues, l'après-midi, sont proposées à tous les élèves qui le souhaitent.

L'équipe des enseignants de langue de l'Ensemble Scolaire















PORTUGAIS CHII

CHINOIS CORÉEN (atelier)

SECONDE AMÉNAGÉE: UN NOUVEAU DÉPART

POURQUOI?

Depuis plusieurs années, nous réfléchissons aux difficultés que pose l'adaptation au rythme du Lycée. Pour les jeunes, ces difficultés sont souvent liées à un manque de confiance en eux-mêmes ou en l'École, à des méthodes mal adaptées ou mal maîtrisées, à une absence de motivation...

LES MOYENS : UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

Un encadrement renforcé : tutorat, concertation régulière de l'équipe enseignante.

- Une mise en place d'études pédagogiques.
- Des ateliers théâtre toute l'année.
- Classe environnement patrimoine.
- Projet d'année réalisé par chaque élève.
- Recherches pédagogiques.

COMMENT S'INSCRIRE?

Vous devez prendre rendez-vous avec la responsable de la Seconde aménagée (M^{me} Klein) qui vous remettra un dossier de candidature à constituer. Ce dossier nécessite l'accord et l'avis du Collège d'origine. Une commission constituée des enseignants de Seconde aménagée sélectionnera fin mai les élèves retenus.





PHIR HIII 2

C'est une des classes de Seconde (parmi les 8 Secondes du Lycée) qui s'adresse, en environnement Lycée, à un élève de troisième :

- Pour qui le redoublement ne serait pas profitable
- Pour celui qui n'a pas atteint le niveau de passage vers une Seconde générale et technologique, mais qui en est proche.
- Pour celui dont le projet personnel est imprécis ou, au contraire, dont le projet nécessite des études longues.
- Souvent c'est également un élève en difficulté pour de multiples raisons (méthodes mal maîtrisées, manque de confiance en soi...).

LES OBJECTIFS : « VIVRE LE LYCÉE AUTREMENT »

- Permettre à l'élève de retrouver confiance en lui et en l'institution scolaire.
- Permettre et favoriser l'épanouissement personnel.
- Acquérir des méthodes.
- Consolider des acquis pour suivre un second cycle général ou technologique dans de bonnes conditions.
- Se sentir bien dans un environnement scolaire et acquérir autonomie et responsabilité.





« DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE » EN DORDOGNE, SEPTEMBRE 2019

Dans un cadre magnifique chargé d'histoire, les élèves de Seconde aménagée, accompagnés de leurs professeurs, ont découvert le quotidien des Hommes au fil du temps. Nous sommes tout d'abord remontés à nos origines en visitant des sites préhistoriques : la grotte aux Cent Mammouths et le site de fouilles de Castel-Merle. Nous y avons été initiés à la taille du silex, à l'allumage du feu et au lancer du propulseur. Le cheminement à travers l'abbaye et le village de Cadouin a permis d'évoquer sa fondation, les étapes de construction ainsi que l'activité des moines. La visite de La Bastide de Monpazier a permis de mieux comprendre l'organisation d'une «ville nouvelle» du moyenâge et celle du château de Lanquais, l'architecture et la manière de vivre à la renaissance. Nous avons également descendu la Dordogne en canoë : rires et mise à l'eau garantis!

Ce séjour offre également aux élèves l'opportunité de tisser rapidement des liens et de débuter en douceur leur vie de lycéen.

LES ARTS APPLIQUÉS

OPTION DESIGN EN SECONDE

BAC STD2A : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

C'EST OUOI?

Cette option design permet, dès la Seconde, de découvrir des outils du design et les démarches utilisées dans l'industrie. Les élèves réaliseront du design de produit, du design de mode, apprendront à dessiner un logo et aménager un espace, etc. Elle fait aussi découvrir les différents domaines du design à travers leurs aspects historiques, techniques, esthétiques et socio-économiques.

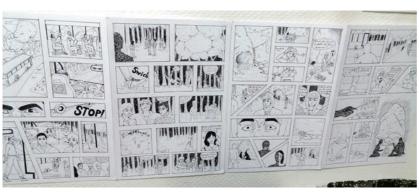


Le Bac STD2A permet d'être confronté progressivement à l'enseignement artistique. En Seconde, celui-ci débute avec l'option « création et culture design ». Il devient plus approfondi en Première et Terminale avec la mise en place des bases fondamentales communes aux métiers de la création.

OUE FAIRE APRÈS?

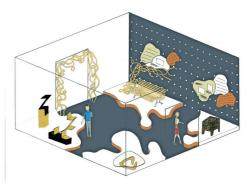
Le baccalauréat STD2A est un tremplin pour les formations artistiques. Il offre la possibilité de poursuivre vers des études supérieures au sein de grandes écoles. Les élèves issus d'un BAC STD2A peuvent intégrer tous les BTS en Design ou DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design). Nos élèves ont pu intégrer par la suite des écoles d'architecture, des écoles des Beaux-Arts, des facultés d'arts plastiques ou d'arts appliqués, l'École du Louvre, l'École Boulle, les Arts décoratifs, l'École Nationale Supérieure des Arts appliqués et des Métiers d'Art Olivier de Serres...











LES ARTS PLASTIQUES

L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique artistique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création, il met en relation les formes contemporaines et celles léguées par l'histoire de l'art. À travers le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie, la vidéo, la création numérique et d'autres moyens, il permet à l'élève de découvrir et d'expérimenter la diversité des tech-







niques, de mieux comprendre les œuvres et les démarches d'artistes. Les capacités d'analyse et d'expression de l'élève sont aussi régulièrement sollicitées et les projets de création souvent exposés.

Cet enseignement de spécialité inscrit l'élève dans une dynamique d'exploration et d'invention qui encourage autant les projets individuels que collectifs, et favorise les questions sur l'art et les rencontres avec l'art.

















LE C.D.I.: UN ESPACE DE CULTURE DE L'INFORMATION

LE CDI : UN ESPACE OÙ S'ACQUIERT ET S'AFFIRME LA CULTURE DE L'INFORMATION

Un espace où les professeures-documentalistes apprennent aux élèves à développer leur esprit critique face aux sources de connaissance et d'information, à les faire douter des informations plutôt qu'à y croire aveuglément, à leur transmettre une attitude active en allant chercher l'information, à évaluer les informations (en cherchant la source, confrontant les faits et les interprétations...), à développer chez eux une autonomie responsable, bref à les former pour devenir les citoyens de demain.

Un espace où les professeures-documentalistes font découvrir et apprennent à maîtriser de nouveaux outils numériques (padlet, carte mentale, frise chronologique numérique, diaporama...).

Un espace où l'on vient lire des romans, des BD, des documentaires. Un lieu où l'on échange.

Un espace où l'on vient effectuer des recherches, individuellement ou collectivement (en groupe, avec un professeur ou pas).

Un espace où les projets ne manquent pas : semaine de la presse, accompagnement personnalisé, travail sur l'orientation, projet sur les journées européennes du Patrimoine, TPE, mini-TPE en Seconde...



LE PORTAIL ESIDOC, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS LES UTILISATEURS

Ce portail de recherche documentaire et d'information, accessible par internet, et spécifique au Lycée du Mirail, est enrichi régulièrement par les professeures-documentalistes.

Le moteur de recherche d'E-sidoc propose un accès à des ressources documentaires diversifiées (physiques et numériques) sélectionnées et validées par les professeures documentalistes.

Plus de 23000 articles de magazines, 30 revues papier consultables sur place, 2500 livres, plus de 200 BD, 1000 romans et plus de 15 000 sites internet référencés. Parallèlement, sont mises à la disposition de toute la communauté éducative des informations sur les actualités, les nouveautés et les sélections documentaires. Des rubriques sont proposées comme l'Orientation, les TPE... Le CDI dispose de 21 ordinateurs dotés de logiciels de bureautique et de traitement d'images. 2 vidéoprojecteurs permettent aux élèves de présenter leur production.



LE LYCÉE DU MATIN : DES ATELIERS L'APRÈS-MIDI





























































LE LYCÉE DU MATIN: ACTIVITÉS ET SORTIES













CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Chaque année, les élèves de la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie ont l'opportunité de participer au Concours d'Éloquence organisé par le Rotary de Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un concours régional mettant en compétition plusieurs établissements, sur un sujet précis. Le thème 2020: « la culture est-elle un vecteur de paix? ». C'est l'occasion de prendre la parole et de donner du poids à votre avis, mais aussi d'apprendre grâce à un coaching hebdomadaire réalisé par des professionnels et d'ancien(ne)s candidat(e)s des techniques oratoires et rhétoriques afin de mieux affronter le monde professionnel. Le jury a salué la qualité et l'originalité de leurs discours.

























LE LYCÉE DU MATIN: VOYAGES 2019

AUSTRALIE

Le premier jour des activités nous sommes allés à Healesville Sanctuary pour voir les animaux typiques de l'Australie, c'était génial car nous avons pu voir des animaux qu'on n'avait jamais vus comme le koala, le kangourou ainsi que plusieurs d'espèces d'oiseaux différentes. Il faisait vraiment très chaud par rapport à la France. Le vendredi ainsi que dans la semaine on a pu découvrir le lycée de nos correspondants, les spécialités qu'ils avaient choisies, le samedi nous avons découvert la ville de Melbourne ainsi que la maison de Captain Cook et la National Gallery of Victoria. Le soir on a pu voir les lumières de la ville, c'était magnifique, le dimanche je suis allée dans un safari zoo avec la famille de mon correspondant, j'ai pu voir les animaux en liberté. Le lundi nous avons pris le Puffing Billy qui nous a montré la flore australienne, c'était vraiment très beau, plus tard dans la semaine nous avons visité une ancienne ville un peu western, c'est super intéressant nous avons vu comment ils fabriquaient de l'or, les professeurs nous ont donné des temps libres où nous avons pu visiter la ville, le vendredi nous sommes allés dans un très grand marché où j'ai pu acheter plein de souvenirs, et nous avons également visité le gratte-ciel le plus haut de Melbourne, le lendemain nous sommes allés à Perth c'était vraiment génial car nous avons visité une ancienne prison, ça m'a vraiment fait peur et nous avons également pu voler grâce à d'énormes ventilateurs, j'ai vraiment adoré, ce voyage m'a permis de découvrir l'Australie, c'était un superbe voyage, j'ai découvert une nouvelle culture et j'ai pu approfondir mon anglais, sûrement le meilleur voyage de ma vie. Chloé, 1ère STD2A













FLORENCE



















BOLIVIE

Nous sommes partis deux semaines en Bolivie pour un voyage d'échange avec le lycée franco-bolivien. Nous avons découvert la culture bolivienne à travers l'échange dans les familles et les sorties culturelles. L'aventure au Lac Titicaca nous a tous permis de nous retrouver ensemble et de nous rapprocher. L'histoire et les mythes boliviens nous ont émus autour d'un feu de camp. Nous avons vécu une superbe expérience en compagnie de MM. Etchoimborde et Perez. Les Boliviens sont des personnes très attachantes et accueillantes, bien sûr les larmes ont coulé à la fin. Nous sommes rentrés à Bordeaux avec la tête remplie de merveilleux souvenirs qui resteront gravés à jamais.





FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Établissement sous vidéosurveillance

La vie scolaire est une vie de communauté. Dans ce contexte, il est demandé à chacun d'être responsable de lui-même et d'accepter les consignes dans le respect de soi et de l'autre.

Le Lycée est ouvert sans interruption de 7 h 30 à 18 h 00 et le samedi jusqu'à 12 h 30. Au-delà de son emploi du temps, l'élève peut faire son travail scolaire dans une salle d'étude surveillée ou éventuellement au C.D.I. jusqu'à 17 h 00.

I. VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

- 1. Pendant les heures libres placées entre deux cours, les sorties à l'extérieur de l'établissement sont interdites. Durant ces heures, les élèves doivent se rendre en salle d'étude. Après l'appel et en accord avec le personnel d'éducation, ils peuvent se rendre au C.D.I. Ils ne quittent ces lieux qu'à l'heure suivante.
- 2. En cas d'absence d'un professeur, en début ou fin de matinée, les élèves doivent s'informer auprès du service éducatif de la conduite à tenir et ne prendre aucune initiative sans cette consultation préalable. Ils peuvent être autorisés à sortir de l'établissement sauf avis contraire des parents, notifié par courrier au responsable de niveau en début d'année.
- 3. La matinée commence à 7h55 par une première sonnerie. Les élèves doivent se rendre en classe afin d'être prêts à travailler pour 8h00. La pause du matin est de 20 minutes (gh50/10h10). La fin de la pause est signalée par deux sonneries rapprochées de 2 minutes. Dès la première sonnerie, chacun se dirige vers sa salle de cours. Il n'y a pas de pause aux intercours, notamment à 11h05.
- 4. À la pause déjeuner, les élèves sont libres de sortir de l'établissement, qu'ils prennent ou non leur repas au lycée. Les parents s'y opposant doivent le signaler par écrit au responsable de niveau en début d'année. Tout changement est également à signaler par écrit.
- 5. Toutes les activités (ballon, musique...) sont interdites durant les heures de cours (8 h 00-14 h 30).
- 6. Toute personne ne faisant pas partie de l'établissement ne peut entrer qu'avec l'autorisation du personnel d'accueil.
- 7. Des casiers nominatifs sont à la disposition des élèves dès la rentrée afin de stocker leurs livres, blouses... La location se fait de façon obligatoire auprès du service comptabilité.

II. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

- 1. Les bulletins trimestriels sont communiqués aux parents par courrier, sauf au dernier trimestre, où ils sont remis à l'élève par les professeurs principaux. Les notes sont consultables sur le site www.ecoledirecte.com (un code personnel vous a été remis par l'établissement). Les parents doivent se tenir informés des absences, retards et des sanctions de leur enfant en consultant réqulièrement ce site ou le carnet de liaison.
- 2. Les réunions de parents se déroulent en décembre. Les rendez-vous sont pris directement sur www.ecoledirecte. com dans la quinzaine qui précède. Durant l'année, vous pourrez prendre rendez-vous avec des professeurs via la messagerie de www.ecoledirecte.com.
- 3. Le calendrier des vacances scolaires est précisé en page 14 du carnet de liaison. Il est obligatoire de respecter ces dates. Toute dérogation doit faire l'objet d'un courrier à la direction au moins trois semaines avant l'absence.

III. LE CAP : CONTRAT D'ACTIVITÉS PERSONNALISÉ

1. Ateliers

Les élèves se rendent aux ateliers par leurs propres moyens.

Les ateliers sont organisés autour d'un projet d'année. Après la période d'essai l'élève s'engage moralement à suivre le (les) atelier(s) toute l'année et à participer au projet d'année.

 Accompagnement personnalisé (permanences de professeurs):

Chaque semaine des professeurs de l'établissement assurent des accompagnements personnalisés. L'élève peut s'y rendre librement en fonction de ses besoins et pour le temps qu'il juge nécessaire (jusqu'à 2 h). Chaque professeur tient un cahier de présence sur lequel l'élève doit s'inscrire.

IV RETARDS ET ABSENCES

- Tout retardataire doit se signaler à l'accueil pour savoir s'il est autorisé à intégrer le cours. Dans le cas contraire, il est envoyé en étude.
- 2. Toute absence doit être signalée au service éducatif par le responsable de l'élève (messagerie EcoleDirecte, carnet de liaison ou téléphone). À son retour, l'élève doit impérativement faire signer son absence par le service éducatif pour pouvoir réintéarer les cours.

V. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

1. Présence

Les cours d'E.P.S. sont obligatoires, les élèves sont évalués en contrôle continu.

Les élèves se rendent par leurs propres moyens sur les lieux du cours d'E.P.S.

La tenue vestimentaire doit être correcte et adaptée au cours d'E.P.S.

2. Dispenses :

L'élève invoquant une inaptitude physique doit la justifier par un certificat médical à remettre impérativement au service éducatif.

Pour le baccalauréat, la notation en E.P.S. s'effectue aussi en contrôle continu. Dans le cas d'une dispense supérieure ou égale à 3 mois consécutifs, l'élève doit retirer un imprimé officiel au secrétariat des élèves. Il est à remplir par le médecin traitant et à ramener au secrétariat des élèves.

VI. DÉLÉGUÉS DES ÉLÈVES

- 1. Les élections: les élèves déposent leur candidature auprès du professeur principal. Ils sont élus au suffrage universel. Les élections des délégués de Première et Terminale doivent avoir lieu dans les quinze premiers jours de septembre, celles de Seconde, la deuxième quinzaine de septembre.
- Fonctions: les délégués font le lien entre leur classe, le professeur principal, les professeurs et le service éducatif du Lycée du Matin. Ils doivent représenter la classe dans diverses réunions fixées au sein de l'établissement.
- 3. Conseils de classe : après avoir préparé le conseil avec le professeur principal et la classe, ils sont tenus d'assister aux trois conseils dans leur intégralité, sauf décision contraire du chef d'établissement. Leur rôle est de traduire les difficultés de leurs camarades et d'aider les professeurs à mettre en œuvre les moyens pour y remédier. Ils sont tenus de garder secret le contenu des débats sauf avis contraire du professeur principal. Pour tout manquement à ses devoirs, le délégué pourra être déchu de sa fonction
- 4 Conseil d'établissement : les représentants des élèves au conseil d'établissement sont élus parmi les délégués par tous les élèves du lycée. Les élections ont lieu le quatrième jeudi du mois de novembre. Ce conseil se réunit au moins trois fois dans l'année et traite de questions fondamentales concernant le lycée.

VII. LE C.D.I. ET LA SALLE INFORMATIQUE

- 1. Le C.D.I. et la salle informatique sont ouverts aux élèves du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.
- Chacun doit avoir une attitude adaptée au lieu et respecter une ambiance studieuse et calme.
 Prêt:
- Tous les emprunts ainsi que les retours devront être obligatoirement enregistrés auprès de la documentaliste
- La durée du prêt varie en fonction du type de document (livres, revues...).
- 4. Les élèves ont accès à Internet et à la messagerie dans le cadre de recherches à visée exclusivement pédagogique.
- 5. Les élèves bénéficient à partir de leur session, d'un quota d'impressions, dont ils sont responsables.

CHARTE INFORMATIQUE ET INTERNET

Cette charte s'applique à tous les utilisateurs, membres du personnel ou élèves voulant utiliser les postes informatiques du Lycée du Mirail. Elle précise les droits et obligations que le lycée et les utilisateurs s'engagent à respecter. 1. Respect de la législation :

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- le non-respect du droit à la personne : atteinte à la vie privée d'autrui, la diffamation et l'injure.
- le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques: consultation de sites pornographiques, de sites présentant toute forme d'apologie (crime, racisme..).
- le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique : reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur.
- 2. Condition d'accès

L'utilisation du réseau informatique est exclusivement réservée aux activités pédagogiques et à la recherche d'information

- pour se connecter au réseau, chaque utilisateur reçoit en début d'année un code personnel et confidentiel lui permettant d'ouvrir une session de travail sur le réseau permettant d'accéder à son bureau virtuel.
- L'utilisateur est entièrement responsable de ses codes d'accès. À la fin de chaque séquence de travail, l'utilisateur veillera à bien fermer sa session.
- le lycée met à la disposition de chaque utilisateur sur son bureau virtuel différents logiciels de bureautique, de PAO (publication assistée par ordinateur), des cédéroms, l'accès à internet... et divers documents permettant la réalisation d'activités pédagogiques.
- 3. Accès au réseau internet :

L'accès au réseau internet est réservé à la recherche d'information dans le cadre d'une activité pédagogique. L'accès à des services de types messagerie ou forum de discussion est strictement réservé aux besoins scolaires. L'historique des recherches effectuées est enregistré et consultable à tout moment par les responsables du réseau.

Un logiciel d'observation permet de suivre les recherches de chaque utilisateur et de bloquer celles-ci si cela est nécessaire.

Le téléchargement de musique ou logiciels est interdit.

- 4. Respect du matériel et des procédures d'utilisation : L'utilisateur est responsable du matériel confié et doit respecter les règles d'usage suivantes :
- ne pas modifier la configuration du système
- ne pas ouvrir ou modifier les fichiers d'autrui.
- ne pas utiliser de clés USB ou de cédéroms... personnels à des fins non pédagogiques.
- ne pas éteindre l'ordinateur après utilisation sans autorisation.
- signaler tout problème technique aux personnes responsables.
- 5. Sanctions en cas de non-respect de la Charte : Des sanctions spécifiques pourront se rajouter à celles prévues par le règlement, telles que l'interdiction temporaire ou définitive d'utiliser le matériel informatique du lycée.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Repérez le plan d'évacuation affiché dans toutes les salles de classe, lisez régulièrement les consignes de sécurité et mémorisez le point d'évacuation de la salle dans laquelle vous vous trouvez.

- 1. Au quotidien :
- dans les salles de classe laissez toujours le passage disponible vers la deuxième porte, y compris en laissant un couloir de circulation entre les tables.
- dans les escaliers, circulez toujours sur le côté droit pour tous les déplacements.
- aux heures de rentrée, aux pauses et en cas d'évacuation, ne provoquez pas de bousculades.
- 2. En cas d'alerte et d'évacuation des locaux
- obéissez aux ordres de l'adulte qui est avec vous.
- évacuez calmement et en silence pour que tous puissent entendre les ordres donnés.
- rendez-vous directement vers le point indiqué sur le plan dans votre salle. Ne faites jamais marche arrière.
- arrivés dans la cour, rassemblez-vous au point de ralliement en file indienne pour faciliter l'appel, et permettre ainsi de vérifier que personne n'est resté dans les locaux.
- vous ne vous dispersez qu'après l'ordre donné par le chef d'établissement ou par son représentant.
- au cas où le point de rassemblement de la salle où vous vous trouvez n'est pas spécifié, évacuez le bâtiment et rassemblez-vous au centre de la cour.

ERASMUS +

La charte internationale rédigée par l'ensemble scolaire Le Mirail et son campus Immaconcept a été validée par la commission européenne avec la note maximale de 100/100.

Contexte

Le Mirail Immaconcept est un campus de design et d'arts appliqués jeune et singulier dans le paysage universitaire. Créé en 2008, il dépendait du ministère de l'Éducation nationale jusqu'en 2019. Du fait de formations en 3 ans uniquement reconnues comme bac + 2, sa lisibilité était alors difficile à l'international.

Son passage en 2019 sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la reconnaissance de son grade licence et la création de ses mastères l'ouvrent désormais à de nouvelles ambitions européennes et internationales.

De ce fait, nous développons une stratégie d'internationalisation en trois étapes.

I - Les dialogues transfrontaliers

Nous comptons avant tout tisser un maillage de partenariats forts avec des établissements d'enseignement supérieur d'Europe de l'Ouest. Du fait de leurs échanges permanents au cours de l'Histoire, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, la Belgique et le Royaume-Uni ont œuvré à construire une approche commune ou dialogique du design et des arts, qui explique aujourd'hui la similitude de leurs approches.

De ce fait, et comme — mis à part la Suisse et le Royaume-Uni — ces destinations participent aujourd'hui pleinement au programme Erasmus +, il nous semble nécessaire de créer des coopérations soutenues avec ces dernières pour permettre aux étudiants de mieux comprendre le sens et l'actualité de ces disciplines dans leur contexte européen.

Une sélection transparente et assumée d'étudiants conscients ou curieux de cette réalité, sensibilisés par nos soins à cette dernière, de même que l'internationalisation de notre politique d'alumni, contribueront à pérenniser ces liens et à renforcer dans la durée ce maillage interculturel

Cela permettra également de proposer des séjours d'études et de stages dans des destinations proches à des étudiants n'ayant parfois jamais quitté le territoire national et des manifestations communes facilitées par une faible distance d'éloignement.

II - Ouverture sur la ville et ouverture au monde

Ensuite, nous envisageons une ouverture mondiale. Du fait de notre petit effectif et pour éviter tout accord bilatéral sans vie effective, nous ciblerons un petit nombre de partenaires. Nos rapprochements bilatéraux sont bien sûr à construire selon la cohérence de nos enseignements respectifs, mais aussi selon les relations entre les campus et leurs territoires d'implantation.

En effet, nos enseignements sont en permanence tournés vers les pratiques professionnelles et citoyennes réelles de notre territoire et vers son actualité. Notre campus est au cœur de Bordeaux et l'actualité bordelaise et girondine est chaque année un point de départ de nos orientations pédagogiques. Par ailleurs, presque tous nos enseignants sont en parallèle des professionnels de ce qu'ils enseignent (architectes, designers, scénographes, artistes, etc.). Cela sert un objectif de professionnalisation



et offre à nos étudiants une prise de conscience de ce qui se fait réellement ici. Nous souhaitons que l'internationalisation offre à nos étudiants une prise de conscience de ce qui se fait réellement ailleurs

Nous rechercherons donc en priorité des établissements ancrés dans l'actualité de leur ville et territoire d'implantation : des villes généralement d'une échelle et d'un rayonnement similaires à ceux de la métropole bordelaise.

Pour autant, nous ne cherchons pas à ce niveau-là des villes «similaires» ni des pays particulièrement proches. Au contraire, nous pensons que l'altérité la plus totale doit pouvoir être proposée à ceux qui souhaitent une démarche immersive et comparative approfondie. Ainsi, nous ne restreindrons pas le champ géographique de ces partenariats, afin de permettre à chaque étudiant s'ouvrir à l'altérité, où qu'il la situe.

Nous souhaitons en symétrie que l'accueil d'étudiants étrangers soit aussi bénéfique à ces derniers qu'à notre école. Pour rendre cet accueil optimal, tous nos enseignements doivent pouvoir être suivis par des étudiants qui se sont construits autour d'apprentissages et de cultures radicalement différents. Nous comptons sur chaque enseignant, mais aussi sur chaque classe pour veiller à notre capacité d'ouverture permanente. En outre, le responsable des relations internationales, le directeur du campus et les professeurs principaux seront des relais permanents pour veiller à la bonne adaptation. de l'étudiant étranger à notre école, mais aussi à notre ville et à notre culture : recherche de stage, de logement à prix abordable à proximité du site pour des raisons financières, logistiques et écologiques, compréhension des codes et des organisations, bonne intégration dans le groupeclasse, etc. D'un point de vue administratif, la délivrance semestrielle de crédits ECTS conformément aux accords de Bologne est déjà pleinement fonctionnelle

Par ces moyens, nous souhaitons dépasser le principe de «non-discrimination» en allant jusqu'au véritable accueil et dépasser le principe d'«inclusion» en allant jusqu'à la véritable ouverture. Cela suppose une permanente remise en question de notre compatibilité à l'autre et pas seulement de la sienne à nous.

III - une recherche appliquée à la création et à l'enseignement

Enfin, nous souhaitons que l'internationalisation soit une réalité dans nos pratiques pédagogiques et de recherche. De nombreux enseignants et membres du personnel ont des liens pérennes avec certaines villes ou certains pays; le programme Erasmus + nous permettra d'ouvrir ces liens à une échelle extra-personnelle. En effet, nous concevons uniquement la recherche et la pédagogie de manière collective et transdisciplinaire. Nos programmes pédagogiques en sont la preuve.

Les mobilités seront alors l'occasion de comparer les approches didactiques et notamment la question de « l'articulation pédagogique » : la façon dont l'enseignement d'un professeur se lie à la recherche, à la professionnalisation et aux autres enseignements délivrés aux mêmes étudiants. La mobilité administrative et d'encadrement sera dès lors l'occasion d'apprendre à structurer et à coordonner une telle approche pédagogique toujours interdépendante, donc en mouvement constant. Cela induit en effet une remise en question permanente de la gouvernance autant que de l'approche technique et pédagogique.

Les mobilités seront sélectionnées et définies en fonction du plan de formation individuel des employés et reconnues dans le cadre de ce plan. À leur retour, les employés auront un rôle charnière de diffusion des bonnes pratiques et de suggestions de perfectionnement de notre mode de fonctionnement. Des réunions collégiales de retour de mission seront mises en place.

Inversement, l'accueil aura le même rôle, grâce à des stratégies d'échange de bonnes pratiques, d'immersion et d'observation croisée : étude de plusieurs postes, secteurs et disciplines afin de comprendre le fonctionnement d'ensemble.

Ainsi, nous aimerions renforcer la collaboration et la mobilité enseignante et administrative sur les fondements des relations déjà existantes (Portugal, Japon, Espagne, Canada, etc.) et dans une optique de recherche toujours collective et appliquée : nous ne proposons d'ailleurs pas de formation de niveau doctorat et n'avons pas de laboratoire de recherches propre à notre campus. Notre activité de recherche appliquée : à la création et à la pédagogie. Ce critère guidera ce dernier volet de notre internationalisation.

Crédits et validation

Tous nos cours se voient attribuer un nombre de crédits ECTS calculé selon la règle européenne en vigueur pour atteindre le niveau de connaissances et de compétences exigé. Nos parcours sont tous construits sur la base d'une semestrialisation accordant 30 crédits ECTS. À l'intérieur de chaque semestre, chaque cours possède un nombre de crédits, ce qui permet aux étudiants entrants, selon la compatibilité des emplois du temps et la cohérence pédagogique, de configurer leurs parcours d'études.

L'obtention des crédits ECTS intervient, conformément aux règles européennes en vigueur, lors de la validation d'une matière, d'un semestre ou d'une année.

Une matière est validée si la moyenne semestrielle de cette matière (incluant contrôles continus et partiels) est supérieure ou égale à 10/20.

Un semestre est validé si la moyenne générale de ce semestre (incluant contrôles continus et partiels) est supérieure ou égale à 10/20.

Une année est validée si la moyenne des deux semestres (c'est-à-dire la moyenne entre «la moyenne du S1» et «la moyenne du S2») est supérieure ou égale à 10.

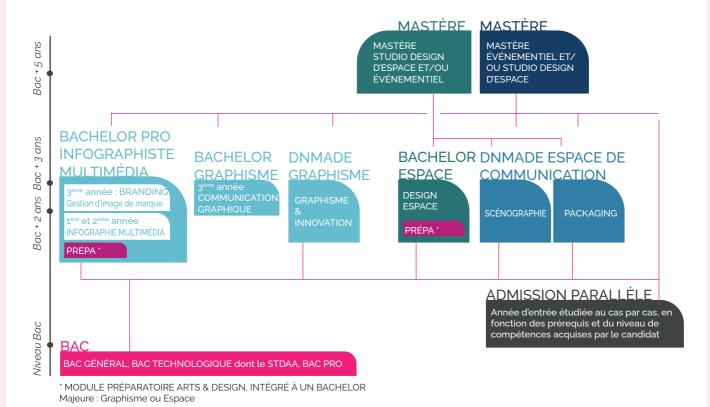
Une année validée entraîne l'obtention de 60 crédits ECTS, même si la moyenne de l'un des deux semestres est inférieure à 10/20. De la même manière, un semestre validé entraîne l'obtention de 30 crédits ECTS, même si à l'intérieur de ce semestre la moyenne de certaines matières est inférieure à 10/20.

IMMACONCEPT LE MIRAIL : L'ÉCOLE DE DESIGN DE BORDEAUX

Immaconcept, l'École de Design de Bordeaux est une École supérieure privée en Arts Appliqués, bâtie en 2008 dans le quartier emblématique de la Victoire à Bordeaux. Notre École propose toutes les formations en DESIGN nécessaires à la réussite professionnelle : de la Prépa en Art & Arts Appliqués aux différents DN Made, en passant par les Bachelor en design et les Mastères Espace ou Événementiel.

Grâce à son système d'admission basé sur la pluralité et la diversité, l'École s'engage à accueillir ses élèves dans une ambiance chaleureuse et conviviale tout en acceptant les difficultés et les différences de chacun; c'est ce qui fait la force de notre École. Une force, également consolidée par une réelle méthode d'accompagnement et de suivi entre les élèves et les professeurs, afin que chacun s'épanouisse dans son environnement de travail et puisse aussi bien évoluer individuellement qu'ensemble. De la théorie à la pratique, des conseils à l'entraide, tous les ingrédients sont réunis afin de créer un réel dynamisme autour de tous ces enseignements.

D'une atmosphère de partage naissent également les valeurs d'exigence et de savoir-faire afin de former des étudiants qualifiés et professionnels, aptes à répondre à de réelles problématiques au sein du monde du travail.



L'ÉQUIPE DU CAMPUS IMMACONCEPT LE MIRAIL



Jean-Victor SANTOS, Directeur du Campus

Gaëlle RICAUD, Conseillère Principale d'Éducation

Valentine COUCHARRIÈRE, Attachée Marketing

Bénédicte SANTOS, Coordinatrice pédagogique et éducative

Adeline DAROT, Chargée de communication

PRÉPA GRANDES ÉCOLES ARTS & DESIGN / DESIGN

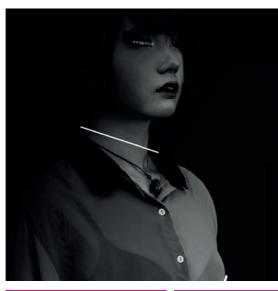


MODULE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉ À UNE BACHELOR

Module complémentaire dans une 1ère année de Bachelor Design avec une majeure en Espace ou en Graphisme. L'enjeu de ce programme est d'accompagner une réflexion sur le choix d'orientation du projet d'études tout en préparant l'étudiant aux concours d'entrée des écoles d'art et design et dans les formations souhaitées.

Elle propose aux étudiants d'acquérir les bases et les notions communes aux Arts Plastiques et l'ensemble des Arts Appliqués. De maîtriser les outils pratiques et graphiques par de nombreux ateliers spécialisés.

De développer sa propre créativité et d'affiner le choix de son parcours grâce à un suivi tutoré.





ENSEIGNEMENT
OPTIONNEL
2^{nde} DESIGN
BAC STD2A
ARTSAPPLIQUÉS
& DESIGN
Lycée du Mirail Bdx

PRÉPA GRANDES ÉCOLES ART & DESIGN

LE DESIGN COMMERCIAL

Les formations en design d'espace commercial visent la formation de professionnels, spécialistes de la conceptualisation et de la création de produits de communication appliqués aux volumes et par extension de l'aménagement d'espaces communicants. Ces professionnels sont à même d'intervenir sur des espaces et volumes, éphémères ou pérennes, dans le secteur publicitaire (stand, exposition, aménagement de véhicule, organisation de plateaux de spectacles promotionnels...), le secteur commercial (aménagement de lieux de vente, hall de réception, animations de galeries commerciales...) ou le secteur culturel (galeries, expositions, musées, actions culturelles ponctuelles,

L'Univers intime de **roche** bobois







plateau de télévision), et en liaison avec la publicité volume (emballage, conditionnement, présentoir, publicité sur les lieux de vente).

LE DESIGN D'ESPACE COMMERCIAL croise des apprentissages alliant l'esprit d'analyse et de synthèse, l'aptitude à la communication, l'imagination, le sens artistique et le dynamisme.

Les enseignements sont abordés dans un esprit de transversalité. Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.

NC +3 / LICENCE

DN MADE
ESPACE:
ESPACE DE
COMMUNICATION,
AMÉNAGEMENT
ÉPHÉMÈRE ET
SCÉNOGRAPHIE

DN MADE
ESPACE:
ESPACE DE
COMMUNICATION,
INNOVATION
PACKAGING ET
ECO DESIGN



LE DESIGN D'ESPACE





Les formations en Design d'espace visent l'enseignement pour de futurs professionnels, intervenant dans la conception et de la création d'espaces relevant des différents domaines de pratique, l'espace habité et l'architecture intérieure. l'espace éphémère et événementiel, l'espace

environnemental, naturel et construit, dans l'aménagement d'espaces publics ou privés, individuels ou collectifs, pérennes ou éphémères. Ils participent à l'étude, à la mise au point et à la réalisation de projets répondant à une demande initiale qui en précise les besoins et les contraintes.

Les formations en DESIGN d'ESPACE croisent des apprentissages alliant l'esprit d'analyse et de synthèse, l'aptitude à la communication, l'imagination, l'ouverture sur la pratique artistique, une maîtrise des moyens graphiques, un esprit curieux et un intérêt pour le travail en équipe.

Les enseignements sont abordés dans un esprit de transversalité. Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.



BACHELOR DESIGN D'ESPACE

MASTÈRE STUDIO DESIGN D'ESPACE ET/OU ÉVÉNEMENTIEL

LE DESIGN GRAPHIQUE



Les formations en DESIGN GRAPHIQUE préparent les étudiants à intervenir dans le secteur de l'identité visuelle (logotype, ligne graphique, charte graphique, etc.), le secteur éditorial (mise en page de dépliants, collections, publications, etc.) ou le secteur publicitaire (affichages, annonces presse, spot TV, facing produit, etc.)

Les formations croisent des apprentissages conceptuels et sémantiques liés à la communication (qualité des messages, pertinence des moyens), plastiques (composition, typographie, graphisme, couleur) et/ou technologiques (maîtrise des moyens infographiques, connaissance des systèmes d'impression).

Les enseignements sont abordés dans un esprit de transversalité. Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.



LE BACHELOR 3ème ANNÉE COMMUNICATION GRAPHIQUE

Année complémentaire d'une formation en communication ou graphisme de niveau 3, il s'agit de compléter ses acquis en stratégie de communi-

cation par des savoir-faire liés à la conception graphique/digitale et de gestion d'images de marque dit « Branding » afin de promouvoir et gérer l'image d'une entreprise.

Il sera question de créer et développer une démarche de projet de communication graphique avec les outils et les références appropriés à la demande, développer la créativité, l'innovation et l'œil critique, maîtriser les logiciels de création comme outils de communication pour répondre aux besoins d'image de marque d'un client.

BAC +3 ANS

BACHELOR DESIGN GRAPHIQUE

+3 ANS

BACHELOR 3^{ème} Année COMMUNICATION GRAPHIQUE



+3 / LICENCE

DN MADE GRAPHISME: CRÉATION GRAPHIQUE & INNOVATION C +3 / LICENCE

DN MADE
GRAPHISME:
CRÉATION
GRAPHIQUE
& NUMÉRIQUE
St Vincent de Paul Bdx



3 +5 ANS

MASTÈRE STUDIO DESIGN PUBLICITÉ Ouverture prévue rentrée 2022

LE DESIGN ÉVÉNEMENTIEL



La formation en DESIGN ÉVÈNEMENTIEL prépare les étudiants à intervenir dans le secteur de la conception d'évènement recevant du public. L'évènement sera éphémère, il peut prendre la forme d'un salon, d'une conférence, d'une animation commerciale, d'une soirée, d'un gala, d'une convention ou d'un meeting.

L'étudiant apprend à gérer un projet en évènementiel de luxe, de la conception au chiffrage du projet jusqu'à la réalisation complète de l'événement.

Pour compléter les compétences, une Initiation optionnelle est possible en Art Culinaire et Art Floral.

Les enseignements dispensés sont théoriques et pratiques : la pédagogie des blocs de compétences s'accompagne de projets d'envergure mis en place avec des professionnels, la partie créative est bien à l'honneur.

La rédaction d'un mémoire récapitulatif des actions menées sanctionne la formation.

Dans le contexte actuel de notre société, les porteurs de projets évènementiels doivent désormais redoubler de créativité pour réinventer et se réapproprier les univers de leurs métiers.



MASTÈRE ÉVÉNEMENTIEL ET/OU STUDIO DESIGN D'ESPACE









AC +5 ANS

PORTES OUVERTES VIRTUELLES

Cette année, nos étudiants ont eu comme challenge de construire les expositions des travaux des formations Immaconcept dans une réflexion d'expérience immersive entièrement digitale.

Découvrez nos engagements éco-responsables

Le campus immaconcept se tourne vers le devenir éco-responsable à la fois de son bâtiment, des méthodes de travail de ses équipes pédagogiques ainsi que des ses formations en se

















































Nous remercions l'imprimerie Guy Dupeyron d'avoir fait don à nos étudiants de chutes de rouleaux de papiers et chutes de bois. Ce qui leur a permis de penser une exposition plus responsable pour l'environnement.



















PS/MS

BENTOUNES PABLO-CAMIL, BERACHATEGUI MERCIER JOAQUIN, CAMIN CLEMENTINE, CAPRARO ELOI, CARABY ROMANE, CASTANER BJORN, CRAMPE MAXIME, DANGEUL NINCOVICI LIZ, DE LA RUE DU CAN RAPHAËL, DE NICOLA CHARLIZE, DELORME-GUILLON CHLOE, DIGONAL AMEDEO BERYL, DIOP SIXTINE, DURAND DOSKHOJAEVA IRIS, FAVREAU MARGAUX, FOULQUIER CLAVEL PACÔME, GERARD DELCOURT ANTOINE, HERPE GISELE, LAGARDE LOUKA, LAVAU HENRION MATHIS, MEPA LUCAS, MOREAU MAUREEN, PAULY ISIDORE, PEREZ-DE-CARVASAL LILOU, PRIOU CASSOU JULES, REDON LAHNA, TALOCHINO AENOR, WIENER LASZLO

MS/GS

BART DE SOUZA BILLIE, BENARD KENAEL, BERGERE ZEPHIR, BOUCHARMA KAÎNA, COUCHOT LOUNA, DE LA RUE DU CAN PAUL, DE NICOLA JOACKIM, ESTEVES RUBEN, ETCHAR ADELIE, GLOMBARD EDEN, GUERIN DELSOL ALBANE, LACOMBE LEANA, LAURENT ANTOINE, LAVERDURE NINO, LHERM ANNA, PALMONT MAÏWAN, RADIGOIS GABIN, SIDI MADI LUNA, SUTOUR JEANNIE



CP

ANGULO VARGAS ISABELLA, BARBANNEAU ANAE, BENCHERRAT RYAN, CAPRARO ARMAND, CARREYRE EVA, CHOPLIN VALENTINE, DARISCUREN--VINCENT LYSEA, DUSEIGNEUR LISA, FUSEAU NAILE, GUERIN LAURYN, GUERINEAU MELINA, IMOLA LAURENE, JOUBERT LOUNA, MOUBONDZE BOUDIANGUELA JOËL, PILLI ENORA, PINTO NOURIA, RABINEAU JOSEPHINE, SAUREL ARMAND, TALES TOM, TALOCHINO ENORA, TAUZIN LOUIS, VICENTE RAFAEL LOLA



CE1/CE2

BILLARD DEVA, CABAN NOUR-SAAD, CASSAUBA-TIRCAZOT RAFAEL, CELES RAMILIJAONA SAMUEL, CHAPLAIN TIYA, CORBET ROY MEYSSA, DA GAMA HERMINE, DARISCUREN - - VINCENT EVAN, DAVIN ANGE, DOUCELIN MARQUES SIMON, FALELAVAKI ROMEO, GORACCI LUCIA, HENIN MAIALEN, IGHILAMEUR MEDINA, ISMAILI WIAME, JOUBERT LOUIS, KHATCHADOURIAN ETHANAËL, LAPRADE CATALINA, LAURENT CAMILLE, LIVOLSI JEANNE, LONGET BORDENAVE ELIJAH, MAZOR MIZRAHI MILA, MELINE--LEPRESTRE MAXIMILIEN, RETZ NAEL, TALES AMAYA, TOUBE NTONGA HENZ, ZHANI MANEL





CF2/CM1

AHOLU ISMAEL, AHOUA INAYAH, BAYLE TIBO, BELLET ZOE, BEX NELIA, BLANCHARD CHARLINE, CHALANÇON PELEGRIS ADAM, CORNIL EDEN, DARAI HAKIM, DE LA RUE DU CAN VICTOR, DELVA MEÏ-LI, FAURIE SISSI LOU, GINER LOUISE, GORACCI CHIARA, JOURNET GABRIEL, LAFONT LEANA, LAUDE MATHIS, LEGER VIKTOR-ENZO, MAZOR MIZRAHI ANNA, MORENO MASSIP ESTEBAN, OHL CHIRON ANGELO, OUDOT MORVAN LEONARD, RODRIGUEZ PECHIN LIAM, SAUREL HADRIEN, SIGNORET FLORA, VINCENT CHARNEAU LOUISON, YONGA LAURICIA

CM1/CM2

ASSOUMOU NSI TIMEO, BOIS EMIE, BOURBIGOT TOM, COUCHOT CLAIRE, DIDENOT CONAN, DUSEIGNEUR JEREMIE, GUERIN NOLAN, GUERIN DELSOL ROMANE, GUILBON ILLYES, HODE WINSTON, IBRAHIMJI NADIA, IZAR LOUISE, JOURNET LENA, LANDECHE FEDERICA, LIM DE MONTGOLFIER CAMILLE, LIVOLSI CLEMENT, MANSOURI RAYAN, MARTIN LOU-ANNE, MENDES NINA-MARIE, PASQUER CAPUCINE, POUZET--PETITPREZ LUCILE, RADIGOIS NILA, RIEU VISSIERE SUZANNE, RODRIGUEZ RUBEN, STASSEN LUCAS, TAUZIN LUCAS, VADIER ELISE



CM2

ACHOUCHI CHERAZADE, AIRAULT ZELIE, ANICINA - - DZHYGURDA EVA-VLADA, BALLESTER VALENTINE, BILLARD ARTHUR, BRIOL LUCIEN, CARPIO--DELPECH ROSE, CASTANER LIAM, CAUMES CANELLE, DA SILVA EMY, DOUCY OLIVIER, ESSAOUIS CHAKIB, GRAFFIN PAUL, HENIN LOUIS, HODE WESTON, LABREGE AUGUSTIN, LECOEUVRE GABRIELLE, LESAGE HAMON PHŒBE, LHARIDON KILIAN, MANDÓ ROBINSON, MAYARD MERLIN, MOREAU MAE, MORENO MASSIP ANAEL, PASQUER PENELOPE, POQUIN ROLAND, ROMANO MILA, SANTOS TIMOTHE



6^{EME}: 601

ANCELIN VALENTIN, ARNAUD LILY, BEDOCH LOU, BEX KAÏS, BOIME-AUBURTIN MADO, BOUKOUCHA KAÏLYIA, CARRERETTE GUEDES MARIANA, CHAPLAIN MONA, CHONG HUE RHEANNA, DAVIN JULES, DESCAMPS - - DUMIGRON LEA, DUCHER MATHIS, FENOYER CHLOE, FOURRE ISAAC, HUSARD RAPHAEL, JEANTAUD CAMILLE, LEGROS LEONIE, LHERM FRANCE, LIMIATI LOUKA, MATTIODA LORIS, MONGEY ETHAN, PARRENIN SARAH, PEREIRA CAMILLE, PEREZ-DE-CARVASAL NOLANN, PHILIPPS NÎL, RODRIGUES GARDAO CARLA, ROUCHY-DIDRY MACEO, SAMMARCELLI--THABUIS SASHA, UDIAS TIMAËL, VALDEJO--LLOP EDGAR





6^{èME}: 602

AIDAMIROV TSANTSAEVA AMINATE-SOPHIE, ANICINA--DZHYGURDA MICK-ANGEL, BEARZATTO ALICIA, BENARD MELVYN, BROCARD SACHA, CARREYRE ETHANN, COLLEY--MADRID NINA, COMBELLES HELOISE, CORREA CASTRO DYRON, CUTI LAURELINE, DESTRUHAUT LIANNA, FOURRE TEHANI, GARDES MARIUS, GUEDJ YAEL, HELEINE MELISSA, LAFARGUE--COUDURIER ARTHUR, LAGRANGE AUSIAS, LALAYAN DAVID, MARVEAUX--ILIES TYMEA, MEHAMLI NACIMO, MONTEIL IVI-MAËL, PARISOT CEYLAN, RIGOT MAXIME, ROSA ILAN, ROUQUIE MAËL, SAMIE CELESTE, SAULNIER LUCAS, TREZEGUET ADRIEN, VIALA MITIYO, WATELET ANTON

6^{èME}: 603

ALLARD JADHEN, BARBANNEAU CLEMENT, BOQUAIRE JEAN,
CARNAZZA ALICE, CASTAING OWEN, CHICHEPORTICHE
ROSE, CHOPLIN LOUIS, DARISCUREN--VINCENT NATHAN,
DESCOMBES ALIX, DIAWARA MOHAMED, DUBOY MARIE, DUGOT
LUCIE, DUMONT SACHA, EXILIE SYAN, GUIRARDEL SIMON,
KHATCHADOURIAN RAFAËL, LAURENT--D'ALMEIDA SHANNA,
LAVAUD ELEANA, L'HONORE LUCIEN, MAAROUF SOHA, MEUNIER
HORTENSE, OLIVER MARTIN, RUMEBE POLINA, SAINT-AMOUR
SOFIA, VADIER LOUIS, WATELET ROMANE, WILLIAMS THEO,
ZHANI MELYA



5^{èME}: 501

BALAKRISHNAN JESSICA, BEAUPERTUIS MATTEO, BELANGER ESTEBAN, BENETEAU LAURA, BERTRAND MELIA, CARPIO--DELPECH GASPARD, CAZE MARYLOU, CHEHAIRI ATIKA, DI SCALA-DELORD SOLAL, DUZER JADE, ESSAOUIS SAKINA, FAURIE EVEN, FAUVEL EMMA, FRANCO JULES, GARCIA LUNA, IMARE--ABRADOR BRYAN, IOAN MARTIN, IOMMI AMUNATEGUI ROMAN, IZAR MAE, LADRAT THOMAS, LAGARDE JOULIA, LAÏSSAOUI EMMA, MAÇON PICOT SOAHNN, MAZOR MIZRAHI LIA, MELINE--LEPRESTRE AUGUSTIN, OZOUX THOMAS, SERVAS LOUIS-EMMANUEL, TABLON GAËL



5^{èME}: 502

AUZARD RAPHAËL, AZOUZI SARAH, BERTIN ILAN, BERTRAND DE PUYRAIMOND ESTEBAN, BOURDON CELESTIN, CHEBAANI FERYEL, DABAS CHLOE, DOUDOUH BASSMALA, DOUKA--TORNIL ANA, GUIHENEUF MARIE, JARNAGE GABRIEL, JAROUSSEAU JAGUENEAU LILA, JEAN-JACQUES EWEN, KANTE AMARU, LABARTHE YSEE, LABEYRIE EMMA, LADHOUE BAPTISTE, MARTINEAU ROMY, MELARAGNI MATTEO, MOREAU MAXIME, NELIAT--NOUZEILLES AGATHE, NICOLAS MARIE, SABATHIE--ATIYE ILYANA, SAINT-AMOUR LEÏLA, SARRAZIN OTHILIE, THEMIA CLEO, VERGE--DE BIASI VALONIA, VINCENT CHARNEAU LEO





5^{èME}: 503

AFFLELOU YUNISS, ALLICOT NATHAN, ARNOUD ALEXANDRE, BELOCIAN CELESTIN, BORDES MARIE, CASANAVE MATHIAS, CASTANIAS NASTASIA, CHAPEL--MONTAUDON CELESTIN, DALLONGEVILLE ROMY, ESTEVES CELINE, FLOIRAC--HAUCOURT MILA, FRANCOISE CARL, GELU GABRIEL, GIRESSE ROMANE, KIPEMOSSO SEPHORA, LHARIDON ELONA, LOITIERE NINON, MARTINEAU ELDA, MOBUTU MALIKA, OUDOT MORVAN ZELIE, PERY ALEXANNE, PILLET HUGO, POUZET--PETITPREZ JULES, ROCHET MARTIN, UDIAS POL

ƏME · ∆N1

BALLESTER LOUISE, BEUQUE JADE, BONNETAZ VINCENT, BOUCHILLOUX LEO, BOUNOUA LINA, BREGEGERE ANTOINE, CECILE MORGAN, CHAKKAF LAÎDIA, CHEBAANI AARON, DIDENOT VALENTINE, DUSEIGNEUR SAMUEL, ESSAOUIS TALAL, HAULLE POERAVA, HOUDUSSE ANTHIME, LAROUDIE TELYA, LAUDO MAYA, LHERM MATISSE, MATTIODA ORLANE, MORENO LEA, NDIAYE BOUBACAR, PILLI FLORA, POQUIN DIANE, SCOTTON TOM, TROCHARD KALYS, VADIER AGATHE, WAYMEL YOHANN, YE



4^{ÈME}:402 ASSELE AYC

ASSELE AYO MATHIS, AUROUX MAHE, BOURRIAGUE TOM, BUSCEMI MATHIAS, CASTE VICTORIA, CAZAUBON MIA, CHARPENTIER THEO, DIDIER CORENTIN, GRAUX PHILEAS, HACHEMANE KYLANN, JAROUSSEAU JAGUENEAU LOU, KIMMERLIN LEA, LACOSTE ROMAIN, LAFARGUE AURORE, LAGROIS NOAH, LENOBLE ANOUK, MACHY HELENE, NADALTARIS MAXENCE, PERRIER-MARCHAND QUENTIN, SAHNOUN RAYAN, SAINT-AMOUR IBRAHIM, SEMENTERY TEO, STASSEN MATHYS, THIBOUT CARLA, THONIER CLEMENT, TOURNE INES, VALETY-CAVENEL MILAN, VARONE QUENTIN



4^{èME}: 403

AIRAULT ZIA, AMBROSINI STEFANO, ASCHER GABRIEL, BEUQUE AGATHE, BOURSIER EMMA, CASANAVE DODIN THEO, CHATELIER ANTOINE, COURTOIS ANTONIN, DARRE DAPHNE, DESTRAC EVAN, DESTRUHAUT LOUCKA, DIAZ ADRIEN, DODEMAN LILIAN, DUBOIS ALICE, DUCORNEZ SARAH, FREIDA CAPUCINE, GRABHERR YUMA, GUIBERT CLARISSE, HEBBINCKUYS LUCAS, HOSNI MEHDI, HOUDOUX JULIANNE, HOUSSENALY RAYAN, HUSSON ADAM, LAMOUROUX GABRIEL, MILOX LUCAS, OUBASSOU ZAKARY, PETIT-LAURENT THIBALT, PHILIPPS HÊDÎ, POUPON ANTHONY, SIMOND AMAYA, TERRET GASPARD





3^{èME}: 301

ABBACH YASSINE, BIANCO AMBRE, BOSSHARD MATIS, CHABANE YANIS, COLOMBIE TITOUAN, CORNIL FLAVIE, CRENO LOU, DABZAT MICHAËL, DELALOY NOLAN, DUCHER ENZO, FELTESSE-TAPINOS PHILEMON, FERRAN-ANTUNES DYLAN, FERRANTE NOAH, FRANCO MATYS, GIRAUD LILY, HASCOET LILI, LAGARDE ANGELINA, LEGLISE--HIRONDE MAEL, LEMPEREUR ERNEST, MARTIN JADE, MERCIER ELLIOT, MONTANGON--SOLER ROSE, NATIVEL DENOUE AMANDINE, PHALIPPOU THOMAS, RAMON MAÏ-LY, ROLLAND MAXIMILIEN, SALINIE ZELIE, SEOSSE MAËLLE, YACINE YAN, ZOUAOUI RAYAN

3^{èME}: 302

ASSOUMOU NSI ENZO, BARBIER BAPTISTE, BEN SALAH ADAM, BRUN CAMILLE, CHARRAT ADAM, COLS--SURJUS MARYLOU, COMBELLES CONSTANCE, DOUDOUH MOHAMED-YASSIR, ETCHEPARRE LOUISE, FAURE ANAIS, FEIGNA ALEXANDRE, FOUCHER FLORA, GIFFAUT ALBAN, GUILLOT--BENBDAD SAMUEL, GUINAUDEAU PRUNE, HAMRANI-GERSTLE NOAH, JOLY TOM, LAMOUROUX AXELLE, LEGRAND-BODART LAZARE, MARCHADOUR ILAN, OUACHANI FERAS, PIETRELLI EMILIEN, ROQUES JEAN BAPTISTE, RUMEBE MARIUS, SAADALLAH IMAN, SABHI AKRAM, TRAORE LAURYN, VIALA MAX





3^{èME}: 303

AMRI RAYAN, BANCILHON--PADRON CLEA, BELKADI ISMAËL, BERTRAND DE PUYRAIMOND MAËLLE, BRIOL VASSILI, CAZENAVE VALENTIN, DA GAMA GASPARD, DIOP LOU MARGOT, DUCOUX VALENTIN, GAUTIER SMILLA, GENTES ANAÏS, GORIE LENA, GOURINI YSSAM, HOSNI MOUAÏD, JACQUIER THOMAS, KOSSI WANMON, LE BOUFFO MARIE, LEIGH RAPHAEL, LIM--DE MONTGOLFIER YOHANN, MARCHADOUR NOE, MENIL NATHAN, MESPLEDE--HARDOUIN NATHANAELLE, NOEL CLEMENTINE, PILLOT LUCA, POIRIER MANOLY, SANSAMAT MARGOT



SECONDE: 201

ALONSO ILAN, ARAZOLA SIMON, BACHELET TOM, BACQUART EVAN, BASTARD--D'IRIBARNE MARGOT, BENITO ROMAIN, BEZEMAN MATTEO, BICHON--DOGNETON MATEO, BOUHOU MARWANE, BROSSARD ZATOVO, CARRION RAPHAEL, GRENIER THYLANE, KILANI--OZANNE BAPTISTE, LANGLOIS MAHE, LENOBLE MATHILDE, MATEO LUCY, NABIL MAHER, NAUBOUCHAYER ROSE, NGUYEN DAVID, OUMMALI MARIA, PLANTEY CHLOE, PLISSON--ADJED PAULINE, POUPARD GAËTAN, ROUSSELET ERWAN, SABATIER MELINA, TROJER LOLA

SECONDE: 202

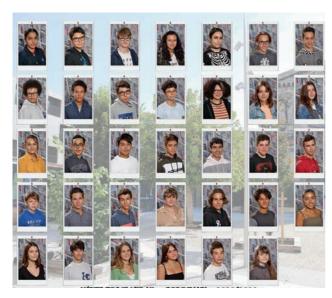
BATIER LOUIS, BESIERS MARGAUX, CORDELETTE MOÏSE, COURCOUX LOHAN, DAVID LOUIS, DE OLIVEIRA EMMANUEL, DJEBBAR LAHNA, DUMAS--GROSJEAN LILY, DUSSETIER ADRIEN, DUVAL LUNA, FALGARONE MATTEO, FAUJANET TITOUAN, FURET DEVA, GIRARD PIERRE, GOUAUX ASIA KAIWENA, GUIDI MATTEO, GUILLAUME ENZO, JANICOT--AGLAE ALYSSIA, KARAM TANGUY, MANE JULIETTE, MENDY LOUIS, MESURE MAXIME, NICOLAS AXEL, PARIENTE TITOUAN, PIQUART JULES, SEVER WASSILA, SIRECH JULIETTE, SPAZIANI VINCENZO, TECHER YOAN, TSIAMBANILAHY ANYCIA, TURCHI FIONA, TURPAULT MANO,





SECONDE: 203

AUBOYNEAU MARGAUX, BAGHDAD SHAÏNA, BARDY LOLA, BARRAUD--SASSO MARGOT, BORDELAIT LIZZIE, BOURLET BENJAMIN, BOVIN YOLENE, CATINOIS ANDREA, CAZAUBON ANDONI, CHAGNEAU MALENA, COLLANTES CLARA, COLOMBIE BAPTISTE, DELAS OWEN, DEMERLE YLENA, DEMPTOS ELEONORE, DUPUY--BRINDLE ALEXANDRE, FAURIE MALO, GARCIA NINA, GOMPEL LILOU, HIJRA INES, LAFORGA PALOMA, LAMARQUE YELLANA, LARUE ANGELE, MORINVAL VICTOR, PEUVRIER ELOUANE, PUJOS JUSTINE, RIBEIRO TEIXEIRA ANA, RODRIGUEZ IBAN, RUAS KELVIN, SASINKA JUDITH, THIERRY FLORENT, THOREAU ENZO, TUCCIO--LOUIS CLEMENTINE, VIALARD ROMANE



SECONDE: 204

AITEUR LYDIA, ALLALI LOUIS, BEYLARD KARL, BOURGEAIS EVE, BOUSSEDRA DIHYA, BUDERON BAPTISTE, CASTERA ESTEBAN, CINNA LENI, CORBIER-LABASSE LOUIS, COUDERC GASPARD, DAUBEC LOUANE, DEJEANS TESSA, DESTANQUE MARINE, DUPLAN MORGANNE, DURIEUX CLEOPHEE, ERESUE FLORIAN, FERREIRA ETHAN, GARCIA ANGE, GLENADEL ARTHUR, GURSES ADRIEN, HORBETTE ALEXIS, LABESQUE-FAURE LOU, LAGOUEYTE THIBAULT, LAMBOUR--NETO ALEXANDRE, LE CORRE CAMILLE, LESTAGE JOHAN, MABCHOUR YANIS, OLIET LYSANDRA, PAPIN CELIE, QUINTANA OSCAR, RIVIERE LUCIE, SASTRE CARLA, SILVA-PRUGENT NOAH, STANEVICIUTE MAYA

SECONDE: 205

AMRANI--NACER CHAÏMA, BARBIER LUCAS, CORTEMBERT PAUL, COSNE LENA, CUVILLIEZ MANON, DENOPCES ZOE, DOUSSE IOANN, EDDYB RAYAN, ELEBAUT NATHAN, FARRUDJA MARIE, FONDRAT RAPHAËL, GARRIGUE SOLENE, GIRY EDMA, GOULARD ARMELLE, HERBY MANON, JEAN-THEODORE ALICE, LAFARGUE RAPHAEL, LAGARROSSE JEANNE, LAMSON--THENAISIE GAËLLE, LAURUOL ANTOINE, MARTIN MAILYS, NOGUE TAÏNA, ONG ANTHONY, PERCHICOT MAIANA, POSSON--DEVEZE LENA, QUIE AURELIEN, SABOURIN EMMA, TALEYRAND--FANTETTI TIYA, TEJERO ALEXANDRE, TERRADE TITOUAN, TURLAIS MILLA, VICENTE TRISTAN, WETCH EMMA, YOKPROGUHE AALIYAH





SECONDE : 206

ACHOUCHI HALIMA, ADJEI OWUSU MAELYS, AZNAR ANOUK, BAAZIZI TASNIME, BERKOVITS LIZA, BLANCHET LEANE, BODARD ELSA, BRIDOUX CLOVIS, CAUSSE CLARA, CHADUTEAU HUGO, DE OLIVEIRA GINJA LOUANE, DECOT EMA, DELOS--BEN AHMED INAYA, ESTRADE STANISLAS, GAY ELISA, GUERINAULT ADAM, GUY WOLFRAM, KOCANI EDEN, LANFROID-NAZAC INES, LARDEUR BAPTISTE, LARTIGUE CLARISSE, LAVIGNE IVANA, LEMETAYER FLORIAN, LUSSON LOU, MARAL ELINAY, MEUNIER YAËL, MIALLE ALEXIS, NID BOUBKER TITOUAN, NORDERA NATHAN, PIRS PIERRE, REVEILLON NOLANN, ROUGIER ALLAN, SOUHAIR SAHNA, TALHA ANAS, TAUZINAT VIRGIL



SECONDE: 207

AGOSTON MILA, AİTA MANON, ANGELE THIBAUD, BARDON ANTOINE, BONY AGATHE, BOULNOIS SACHA, BREART BRICE, BRION LENA, CARTIER MAYA, COBO--TUFFET LISA, COSTILLE ILHAN, DAURIAT MELANIE, DHEUR TARA, DUHALDE YANN, FABREGUETTES TOM, HEREAU EMMA, JERMIDI LOGAN, LAFFARGE CLEMENT, LANNEAU MELINE, LASSEU NOA, LE BIEZ LILI, LE DU LOU-ANN, LESTIEUX LUCIE, LOUP ALEXIS, LOUROSA LEA, MARCHESSEAU ARSENE, MATEO LORENZO, MAYOR--TANNIERE MARGAULT, MOTTIER MATHILDE, NUNES DA SILVA ALEXIA, POURRIER JEANNE, REVERT DAVID, REY-JULLIAND CYRILLINE, SANCHEZ CLAUDIA, STEPHANT CLAIRE, TAPIE JADE, TOULOUSE ALEXIANE, VALEMBOIS--CABANNES INDIA, WAKHISI ZAWADI

SECONDE : 208

AMBAUD CLARA, AURIAC--SERRA JANA, BERNARD EMMA, BIGUET VINCENT, BOUTIN JADE, BRUNEAU LUCAS, CITERNE PENELOPE, CLAUDIN PAUL, COMPAGNE FANNY, DA SILVA EVA, DINARD ROMANE, DOS SANTOS HELOÏSE, DUBUSSE ZOE, ELHORRY MAËLINE, GROUT CYANE, HOUDE--BAZILE CHIARA, KY ZOE, LAHET ALICIA, LARCHER ELISE, LAVAULT CHLOE, LE BLOND KILLIAN, LESPINE HELOISE, MANCHADO ANNE, MARTINAUD THELMA, MARTY TRACY, MUGURUZA CLARA, PAYSSAN MERLIN, PEYROUX--LABRUNE LILOU, ROUSSEAU LEANE, RUCHON ANAÏS, SERTIC MARIE-LOU, SORIAUX AVA, SOUBIRAN ENZO, STRENS YSEO, THONIER PAULINE, VAN DEN BOGAERDE THAÏS,



1^{ère} : 101

BELVISOTTI MAXIME, BEMROSE ILYANA, BLANCHARD LANA, BOCK CARL, BOUSSAGUET CAPUCINE, BOUVIER MATIAS, CARDOSO EMILIE, CAUBET ELOI, CENTA SACHA, CHARLES FRANCOIS-XAVIER, CHASSAGNE ANOUK, DALBERA--KLEIN WAREN, DAS NEVES CRUZ ABREU ENZO, DAVIDOFF REMI, DOS SANTOS PEREIRA AUDREY, DOURTHE PAUL, ETCHEPARRE MARION, GIRESSE MATHILDE, JOBIN LOÏS, LABAT ILOU, LABRO-FOUGY EMILE, LAFON LEA, LOPEZ AMBRE, LOPEZ AXEL, MARULANDA RAMIREZ MARINA, NDONGO WILFRIED, POSSO MANON, PREVOTEAU ANAÏS, TETAUD CASSANDRA, VERGER EMILIE



1^{ère}: 102

ACHART MAXIME, BATIER AGATHE, BAUD ISSA-CLEMENT, BOUROU HIMI JANICE, CALVY LAURA, CARRAT PIERRE, CHAINEAUD MATIS, CHAZEAU CLARA, DA COSTA RODRIGUE, DA CRUZ ALEXIA, DESCOUBES NINO, DETOC AGATHE, DEVAUCHELLE ELEONORE, FERRIE ROUYER LUKAS, FONTQUERNI PAUL, GAND MINA, GAY NOLAN, HURIER LENA, LAMOTHE MAYA, LE CORRE SAMUEL, MARING JIMMY, NAU VICTOR, PAGES ANTHONY, PARET RENAN, PETITCOLAS-VIGNACQ BRIAN, ROCAILLEUX ALICE, SALMONIE JOHANNA, SEYT OCEANE, SIGRAT AINHOA, SUIVANT ALEXIS, TECHER ILONA, ZATAR JUNIOR ENZO, ZITOUNI INES





1^{ère}: 103

ALARY MARY-LOU, AUDUBERT CORALIE, BEAUPERIN ANTOINE, BELAGOUNE MARGOT, BENITEAU GERARDINE, CABANIE EMMA, CACHEUX RAPHAEL, CARR MATHILDE, CARRERE JENNIFER, CHAMPEAU EL ALAMI SOUMEYA, DABADIE PIERRE, DE LAURENS JEANNE, DE SEZE GASPARD, DREUX--PALASSY ALBANE, GAUTHIER BAPTISTE, HEURTEVENT HUGO, LESAULNIER JUDITH, LESTONNAT-BONNET MARIE, MAGNES OCEANE, MAILLARD HUGO, MICHEL STELLA, MOY ALBAN, NIKIEMA PENELOPE, PALACIOS PAUL, PARIS LISA, PATUREAU MELYSSA, RADONIC MATHILDE, SAHKI TERY, SAVARIEAU TITOUAN, TAMBA CHARLES, THOMAS EVAN, TSSAHIL KAMILLA

1^{ère}: 104

ALVAREZ--JACOB ANOUCHKA, BALSELLS THOMAS, BOY MORGANE, BRISSE GABRIEL, CHARBONNIER AUXENCE, DANCALE LOANE, DE OLIVEIRA RAPHAËL, DELESALLE LUCIE, DURAND MAEVA, FERREIRA KESSY, FOUILLADE KILLIAN, FOURRE MANAVA, FOUTRY DAVID, GERMAIN THESSA, GUITARD CAPUCINE, HAMADI DELHIA, LADAYCIA AMAR, LAGARDE LYLOU, LE POTTIER EMMA, LESEUR TESSA, LEVASSORT CRYSTAL, MAURENCE LISA, OURDAS ZOE, PINTO EVE, RUIZ CORENTIN, SEGUINAUD LILYROSE, STIEVENARD LISA, TAMARELLE LILI, TEBIB YNES, VESLIN



1^{ère}: 105

ALI THAMER ANWAR, BAQUET VICTOR, BUREAU LIZ, COTTO MANON, DA GAMA CÔME, DAKHLI NOAH, DARQUEST MARGO, DE LA FONTAINE PAULIN, DE MELLO SOFIA, DE PANNEMAECKER ALBAN, FLAJOLLET SIMON, FREIDA TOM, GARCIA MATTEO, GOURDAL GUILIAN, KRAWCZYK VICTOIRE, LEFEBVRE LOLA, LUDEL VANILLE, MENCE JANA, MICHALON ZIA, MORAS SOLENA, PASSICOS LILI, PERON-MAGNAN ROMEO, PEYPELUT CAMILLE, PITOUN HUGO, POIROT MATHILDE, ROCHE MARTIAL, SAMBA NATHAN, SAMBARREY PIERRE, SU CAN, TOULZA MILO, VAN DORP INES, VIALARD SIMEON, WANGERMEZ--MERLE AMBRE-CHANTAL, WIETHE RAPHAÊL, WILLEM VICTOR



1^{ère}: STD2A 1

ARIEL ALAÏS, BARRAUD ELEA, BERTEAU CHARLOTTE, BONNET MARIE, BOURGUIGNON LUCIE, BRACHET EVAN, CATAFORT MARIE-EUGENIE, CESBRON ANGELYNA, CHAUSSET INGRID, CHEMIN LOU-ANN, COUREAUD MATHIS, DASSIE ELOÏSE, DEVILDER OMBELINE, EDIAR JULIE, FRAGA BONIFACIO ANA, FRYDMAN CLARA, GOURG MAYLIS, JAMAIN--GEORGES LOUISA, JOUISON AMELIE, LADHARI YASMINE, LARROUTURE EVA, LEDIS EVA, MACHY PIA, MAILLARD MAËLINE, MEUNIER CAMILLE, MITON MAELENN, MOULINIER MAËL, PELLOUX MARGAUX, PINEAU MADELEINE, POURBAIX BASTIEN, RAMBAUD OCEANE, RIPON SOLENE, ROSSIGNON MANON, ROUGIER JADE, TOURRES LOU, VARAGNAC AXELLE, VIVES DORIAN





1^{ère}: STI2A 2

ARAYE LOUANN, BASTERRA MALENA, BERNERON CLEMENT, BOHANNE ELOÏSE, BOUDOT CLAIRE, CAMOISSON LOUIS, CARRESSE MARINE, CHANSAULME QUENTIN, DELARUE ANAËLLE, DESBOIS NOEMIE, ELSEN--AUTHIER LUCAS, FAUCHE-BUGAN CHARLOTTE, FERNANDES STELLA, FOURNIER OTILIA, FRONSACQ AGATHE, GLENADEL KASSANDRA, GRIHOM JULIE, JACQUEMIN-SABLON MARGAUX, LAFITTE RAPHAËL, LE GUELLEC JULIE, MARTIN MILO, MIRAULT LOUISE, MITROVIC BOGUET CANDICE, PALOMO EMMA, PERROT GABRIELLE, PIOVESAN SARAH, POUILLERIE ANNA, RICHETIN MATHILDE, RIGOUR MATHIS, SEBERT MICHEL IDA, SERVANTIE LUCILE, STAHL CHARLOTTE, THEVENOUX SABINE, TUPIN MAYLIE, VANNIER MAXIME, VERGNE ELEANOR, VERSET PAULINE

TERMINALE: 1

BEMROSE ILYANA, BLANCHARD LANA, BOUSSAGUET CAPUCINE, BOUVIER MATIAS, CARDOSO EMILIE, CHARBONNIER AUXENCE, CHARLES FRANCOIS-XAVIER, CHASSAGNE ANOUK, CHOUAT YANIS, DALBERA--KLEIN WAREN, DAS NEVES CRUZ ABREU ENZO, DAVIDOFF REMI, DOS SANTOS PEREIRA AUDREY, DOURTHE PAUL, ETCHEPARRE MARION, GIRESSE MATHILDE, GOURLAY MATIS, JOBIN LOÏS, LABAT ILOU, LABRO--FOUGY EMILE, LAFON LEA, LOPEZ AMBRE, LOPEZ AXEL, MADEC ELISE, MARULANDA RAMIREZ MARINA, MERCIER ILIYA, NDONGO WILFRIED, PELLARD NATHAN, POSSO MANON, PREVOTEAU ANAÏS, VERGER EMILIE



TERMINALE: 2

ABATAY GAMZE, AUGER-HOUSSOU ARISTIDE, BEASSE LEOPOLD, BENZOUINA ADAM, BIENSAN JULIETTE, BODOUX LOIC, BOUZIANE RADIA, COURCOUX MATHEO, DENIS MAXIME, DESCAZEAUX THAÏS, DIVAY MAELLE, DUCORNEZ LOÏC, ELOY LUCA, FOLIOT EMILIEN, FREMY OCEANE, JODET ANTONIN, MORE--GASPAR THIBAULT, NDIAYE LOLA-AÏSSATOU, PAPRITZ TEHIVA, POIN MOANA, REYNIER FANNY, SARAIS GUILHEM, SOYCAN BELGIN, TARDIVEL CLOE, TILLET INES, TOULZA MONA-LILOU, VIARNAU-PAGES THAIS, YOMB II CHRISTOPHER, ZERBIB RACHFI



TERMINALE: 3

ANNESE LUNA, BENKENDIL TERRASSIER LUCA, BERENGUIER
CLARA, BORN YEUN, BOULESQUE EMMA, BRAVO KYRIA,
BROUZES TRISTAN, DELGADO CLARA, DESURMONT EMMA,
DI PIAZZA LAURELINE, DUBUC LISA, DUBUF MAILYS, DURIEUX
CYPRILLE, DURRIEU BAPTISTE, FERAUD AMANDINE, FOURMONT
LEANI, GENETAY--BRAZILIER YULAN, GIREME ANOUK, GRASSELLY
CLARINE, HAIRABETIAN WILLAN, JONQUET TESS, LACROIX-SIRACUSA ANTONY, LAURITZEN STANISLAS, LE BRETON LELIA,
LUSSEYRAN CARLA, MARQUAIS OSCAR, NOUANEMANIVONG
NATAN, PARCABE LEA, PERON - MAGNAN LOHAN, ROUCHAUD
CALISTA, SAUTEREAU DU PART VICTOR, SEURIN ELISA,
STEPHENS AMANDA, VERMEIL DE CONCHARD KIYAN





TERMINALE: 4

ACHOUCHI YAMMINA, ALIHA MIGEO-GRACE, BARBE CHARLOTTE, BURGOS LOUNA, CARAGUEL ALBANE, CARON CLARA, CARRIER GASPARD, CISSE SARTHA, COUDERC EMILE, DA COSTA GABRIEL, DELGADO FELIX, DIAZ ALEXIS, DUBUISSON SARAH, DURAND MELISSANNE, EL GHAIBECH AHMED, EL GHAIBECH HICHEM, GEA LILA, GONTRAN LOLA, LAPLACE ROBIN BENJAMIN, LE GALL LLAMMAS MAXIME-ALEXANDRE, MATHON BLANCHE, MICHEL REMI, NARCES SARAH, NOYE LILOU, TERRANCLE MARION, THOMAS ELIA, THOMAS MANON, TSSAHIL ANISSA, VIARGUES PAUL

TERMINALE: 5

ALI THAMER ANWAR, BAQUET VICTOR, COTTO MANON, DA GAMA CÔME, DARQUEST MARGO, DE MELLO SOFIA, DE PANNEMAECKER ALBAN, FREIDA TOM, GARCIA MATTEO, GELAS ANITA, GOURDAL GUILIAN, KRAWCZYK VICTOIRE, LEFEBVRE LOLA, LUDEL VANILLE, MENCE JANA, MICHALON ZIA, MORAS SOLENA, PASSICOS LILI, PERON-MAGNAN ROMEO, PEYPELUT CAMILLE, PITOUN HUGO, POIROT MATHILDE, ROCHE MARTIAL, SAMBA NATHAN, SAMBARREY PIERRE, SU CAN, TERRANCLE MARION, TOULZA MILO, TSSAHIL KAMILLA, VAN DORP INES, WANGERMEZ--MERLE AMBRE-CHANTAL, WIETHE RAPHAËL, WILLEM VICTOR



TERMINALE: STD2A 1

BORIES LY LUU, BOURQUARDEZ LYNE, BOUSSARD ARMELLE, BUFFET CAMILLE, CAULE MANON, CAZAUX MARINE, CHAMALBIDE JULIE, CHARBONNIER RAPHAËL, COHEN LOU, DAGNET EUGENIE, DENOIX DE SAINT-MARC THIBAULT, DEPAY CLEMENCE, DERLOT MATHIS, ELIAS EMILIE, FORMENT MAËLLE, FOURCAUD EVA, GRANGE AXELLE, GUINAUDEAU LILY-MARIE, ITOUA-HOMET SYRIEL, LAUTARD ELOÎSE, LAVAUD LOUIS, LEDIEU LOUNA, LORET JUSTINE, MAILLOT AURORE, MAXOR IOUANNI, PEDEMAY TEO, PLANTADE CARLA, POMMIER LEELOU, POULIN ANAIS OCEANE, RAYNAL OCEANE, TCHANG LEE-LOU, VARONE EMMA

TERMINALE : STD2A 2

ANGELINIADIS CHLOE, BARONNET WILLY, BEGOU LILA, BERNARD EMMA, BONHOMME MANON, BRON BASTIEN, CANTURY ARTHUR, COLLIER NINON, DAUSSEING TIPHAINE, DUBERNET ELEA, EVEILLARD LEA, GARCIA SAYA, HARDOUIN EMMA, HONORE CHLOE, LAFORGUE FLORA, LAVAUD ALEXANDRE, LE MARCHAND ANGELYS, LOUIS PHAHORA, MARTINEZ VALENTINE, MOCQUILLON SOLEN, MORNAUD FRANCOIS-HENRI, MOURAS ROMEO, NEGRE LISA, PALMER ADAM, PENIN EMILIE, PEYRELONGUE MATHIS, RAHMOUN ALIZEE, RONDONNEAU LEA, SIMAO ALICIA, SIMOND LILIA, ZANOTTI FREGONARA LIA



IMMACONCEPT LE MIRAIL

69



BACHELOR DESIGN D'ESPACE 1

BARRERE LOLA, BURIN CARLA, CAPARIN FRANCOIS, CARDIN THOMAS, DURIEUX LUCIE, DUVERDIER THOMAS, FRANCOIS CHARLOTTE, GALVAO JESSICA, KERKOUR KARLA, KERROUX SALOME, MOREAU EMMA, PECHAUDRAL AXELLE, RICARD OLIVIA, SCHAEFFER JEANNE, SOUM THÉO, VAXELAIRE JULIETTE, WATSON MARIANNE

BACHELOR GRAPHISME ET MULTIMÉDIA 1

ABADIE MAXIME, ANOCIBAR LECHENE SACHA, BERNIER SACHA,
BOULTAM YASSINE, BROCHET KILLIAN, BUYTET MARINE,
CAILLARD MATEO, CAMINADE EMMA, CAVALIER NICOLAS,
CLARYSSE NINO, DANTAS QUENTIN, FONDEVILLE ARTHUR,
GOMEZ-JUGE INES, KESTALI HUGO, LASSERRE SOLENE,
LEMAITRE ARTHUR, MARTIN CYPRIEN, MAURER HUGO, SELVES
ESTHEL, ZERMANE LAURA



BACHELOR DESIGN D'ESPACE 2

BENQUET JEAN-BAPTISTE, BUZON LAURIE, FAVEREAU KIMBERLEY, GIARD OLIVIER, OLIVA-RIBEIRO JENNY, PLANCHENAULT CASSANDRA, RIGAL LENA, SCHEPPERS JORDANE, SIMART LEA, SOLLEAU CLEMENT



BACHELOR GRAPHISME ET MULTIMÉDIA 2

BLANC ALEXANDRE, BUGNET AXEL, BUSSEAU ALEX, COULEUVRE CYRIL, COURNARIE EMILIE, COUSSEAU CAMILLE, DESCHAMPS LUCAS, GLEYROUX MATEO, HAUET LUCIE, LAMARQUE MAEVA, LARRERE JUSTINE, MERAD FLORIANE, MONCOMBLE ALEXIS, RODRIGUEZ MATEO, ROULET SARAH



IMMACONCEPT LE MIRAIL

70



BACHELOR DESIGN D'ESPACE 3

AUZIAS ALEXIS, CORDEIRO FERNANDES JULIE, CZERWINSKI ELISA, DE HEAULME DE BOUTSOCQ MALO, LEPEYTRE CLARA, LOISEAU-ROUQUET AURORE, MIGEON ANOUK, MORICE CLEMENTINE, PEREIRA SOLANGE, PEYRONNETTE INES

DN MADE GRAPHISME 1

BEDYAK STANISLAV, BELTOISE ENZO, BERTHOUD LISE, BOITEAU LILY, BOUDLAL JOPLINE, BOUEY ELIZA, BROUAT EMMA, COHADE CLARA, COSTESSEQUE CAMILLE, CUONZO ANTHEA, DANO ELISA, DOS SANTOS LEA, DUBOIS GABRIELLE, GRANEL JULIETTE, GUILLEMONT LOUNA, HERAULT LUCAS, HERAUT VICTOR, LANDAIS MANON, LEHANNEUR LILAS, MAZERAND LOU, MIRALLES LOLIE, PAYET LISA, VAN HECKE MATHIS, VEILHAN ELISA, VENDRAN JULIETTE



DN MADE PACKAGING 1

ABDELLI INES, BARBIRATO CHLOE, BENVEGNU LUCIE, BOULTAM YASSINE, BRANEYRE LAURIANA, CHAPELLE CYNTHIA, CLARYSSE NINO, DELCUNG SAINT MARTIN MATHILDE, DELINTHE TESS, DESGRANGES LOUISE, GAIGNOUX MARY, GUIMO LUCIE, JACQUES ZOE, LA PLANETA LUDIVINE, LE COURTOIS DU MANOIR HERMINE, LE TERRIEN JULIETTE, LIENARD JULIETTE, LOUGE ELOISE, RAMBAUD EMILY, RAVAYROL JULIE, RAYMOND CAMILLE, ROUDET LENA



ALLOUI ADAM, CAETANO ANDREA, CASSONNET MARINE, CAZENAVE OCEANE, DAVION LUCIE, DEMARQUE NINA, DEREMETZ COLINE, DUFOUR NOEMIE, DURAND STACY, ELEBAUT MARGAUX, FILLAUD LAURENE, HERNOT MAELIG, HORTAL APOLLINE, LAIZE ROMANE, LARTIGUE MAXENCE, LE GOANVIC ISALYNE, LEIZA AMELIE, LEROY EMMA, MAGRIN CAMILLE, MARTINS CYNTHIA, PUZIO ROMAIN, VERNIEUWE ATHENAÏS, ZELTNI MARGAUX







DN MADE GRAPHISME 2

BLAREZ CELESTINE, BOURDIEU-PUYADE ALICE, DE POMPA KEVIN, DEBRINCAT LISA, DUFOUR MATHILDE, ELLEAUME ROMANE, ETCHEVERRY CAMILLE, HOURDEBAIGT FANNY, JACQUES ARTHUR, LACROIX LEA, MANDUZIO LAURA, MARCEL JEAN-BAPTISTE, MORERE APOLLINE, MORGAN MAXIMILIEN, PASCAL LÉA, RODRIGUES-FERREIRA LUCIE, VALET ALICIA, VERDALLE LEA

DN MADE PACKAGING 2

BERAUD MANON, BROISE EMMA, CLAIR LAURINE, DUPONT VALENTINE, EPAUD NATHAN, ETELIN JULIE, GAUTHIER CORALINE, LALLIER MARGOT, PAGNOUT OCEANE, PERES DIT PEREY CAMILLE, POIRIER ESTELLE, RIMBERT NAHIA, SOUBIRAN AURELIEN, TEINTURIER AMANDINE





DN MADE SCÉNOGRAPHIE 2

AUMOND EMMA, BERAUD PAULINE, BESSIERES VALENTINE, CABELLAN THIBAUD, COUDROY AUDE, DEGRAVE EMMA, DROUFFE MARGUERITE, DUMAIN JUSTINE, GIARD OLIVIER, GRELIER MATTEO, GUION DE MERITENS LUCIE, GUY ANNE, HERISSON MAELE, JOUET YANN, LARQUIER LEONIE, LAVAUD CAMILLE, LE FLOHIC ANAELLE, MALFATTI SARAH, MARTIN OCEANE, MAULINE CELIA, MICHOT NOLWENN, RIOU MAELYS, ROUET JUSTINE, SIMONNET JEANNE, VALADEAU CAMILLE, ZORRILLA JULIE

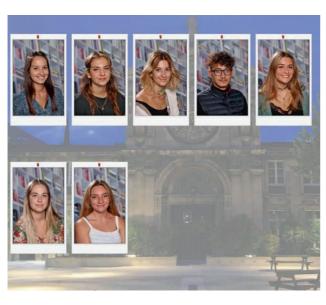


MASTÈRE ÉVÈNEMENTIEL ET/OU ARCHITECTURE 1

AL BALDAWI SARAH, ANTONI CLEMENT, CARSUZAN MARGAUD, COUET-LANNES MARINE, DEBECQUE CLEMENT, DENA MARIE-HORTENSE, GALLEGO JULIE, GUERIN MARGOT, HAMMOUCHET LUCIE, QUESNEL JASON, ROCHEREAU CHLOE, TORTERAT MARGAUX

MASTÈRE STUDIO DESIGN D'ESPACE 2

CAILLEAU MANON, CHARBONNIER MARGOT, MONTBOEUF CELIA, PASTOR MARIE, ROZO MARINE, SANTAX CAMILLE, VALET CLARISSE, VERMANDE MANON





PRÉPA GRANDES ÉCOLES ART & DESIGN

BLANCO KIAHOMEI, DETRIEUX LILOU, FEVRIER LENNA, HARBILI ILHAN, LE BAUBE CARLA, MOREAU EMMA, RIMBAUD VIOLETTE

TAXE D'APPRENTISSAGE



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Votre soutien est notre allié!

POURQUOI LA TAXE D'APPRENTISSAGE?

La taxe d'apprentissage participe dans le cadre de la formation initiale, au financement des dépenses nécessaires au développement de l'apprentissage. C'est le seul impôt dont vous choisissez le bénéficiaire. Il permet de financer les dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage.

Contacts Taxe d'apprentissage Gérard Charrière montebaldoit@gmail.com 06 68 21 02 50





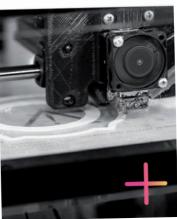
DÉVELOPPEMENT

TECHNOLOGIQUE DANS NOS FORMÁTIONS

L'utilisation de nouveaux outils pédagogiques performants fidèles à la réalité des entreprises, permettra à nos étudiants de renforcer leur qualité de travail de d'apprentissage tout en étant à la pointe des nouvelles technologies.



A travers l'engagement éco responsable du campus Immaconcept - Le Mirail dans son fonctionnement, nous souhaltons également sensibiliser et accompagner nos étudiants à adopter des réflexes dans leurs choix de matériaux pour la réalisation de projet en prenant en compte le développement durable et ses différents aspects.

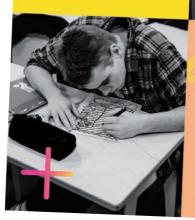


66

Comprendre les nouveaux enjeux industriels, d'information et de nos valeurs de vie, est une véritable opportunité pour nos futurs designers.

99

JEAN VICTOR SANTOS DIRECTEUR DU CAMPUS IMMACONCEPT - LE MIRAIL





SUIVI CENTRÉ SUR L'ÉLÈVE ET SES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Vous serez un réel acteur et partenaire dans le soutien de nos projets pédagogiques qui leur permettront à long terme l'insertion dans la vie active! Les étudiants d'aujourd'hui sont vos collaborateurs de demain.

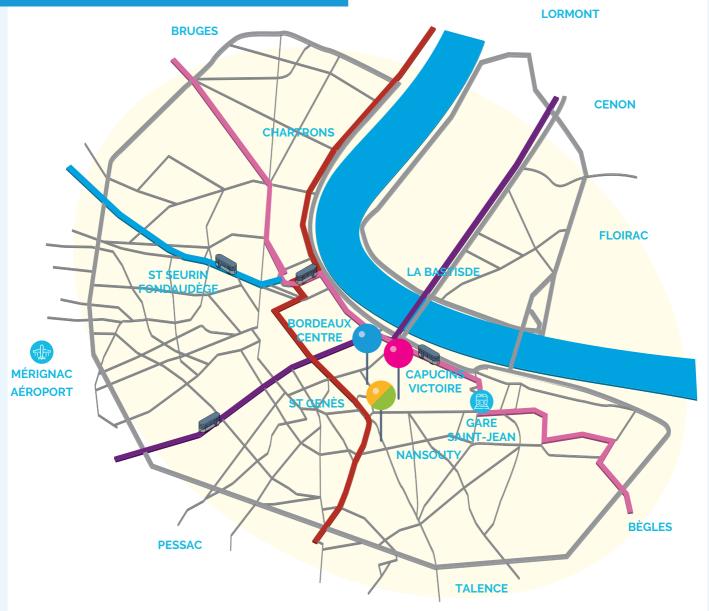
GRACE À VOUS!

Nous remercions l'ensemble des entreprises qui nous font confiance en nous versant leur taxe d'apprentissage.

C'est un véritable tremplin pour nos projets tant pédagogiques que pour nos engagements éco-responsables.

Votre soutien n'a jamais autant été notre allié pour former nos étudiants : vos collaborateurs de demain.

NOUS RETROUVER







36, rue du Mirail 33000 Bordeaux



05 56 92 27 83



lycee@le-mirail.fr



le-mirail.fr



- <u>®</u> **⊕** @mirailbdx
 - ① @lemirailbordeaux

Conception graphique : J. BOYER / ESP Le Mirail 2019





61, cours de la Somme 33800 Bordeaux



05 57 95 06 80



ecole@le-mirail.fr college@le-mirail.fr



le-mirail.fr



- <u>®</u>

 ■

 ®

 ®

 ®

 mirailbdx
 - ① @lemirailbordeaux





86, rue Leyteire 33000 Bordeaux



05 56 91 07 11



immaconcept@le-mirail.fr



immaconcept-lemirail.com



- <u>®⊞</u>⊠ ⊛ @mirailbdx
 - ① @immaconceptcampus
 - @ @immaconceptcampus
 - (iii) Immaconcept Bordeaux

Réalisation



Siège Social

5, chemin du Pont de Bois - Quint-Fonsegrives B.P. 13249 - 31132 BALMA Cedex 05 61 24 68 69 - diagramme@diagramme31.com

Agence Rhône Alpes 27. rue Maurice Flandin 04 72 68 10 98

Agence La Réunion Appt 5 - 14, rue Mgr Félix Maunier 97434 SAINT GILLES LES BAINS 0262 24 78 60



